



G R O U P E
LDLC



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
2 0 1 9 - 2 0 2 0

au cœur de l'expérience_high-tech

GROUPE LDLC
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Au capital de 1.137.979,08 Euros
Siège social : 2 Rue des Erables – CS21035 – 69578 Limonest Cedex
403 554 181 RCS LYON

(la « Société »)

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2019

ETABLI EN APPLICATION DES REGLES DE MARCHE EURONEXT GROWTH

I- RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2019

(Chapitre 4, §4.2.1 des Règles des marchés Euronext Growth en date du 17 octobre 2019 - Position-recommandation DOC-2016-08 de l'Autorité des Marchés Financiers)

1) Résultats semestriels consolidés au 30 septembre 2019

La situation comptable semestrielle consolidée au 30 septembre 2019, ainsi que les données comparatives au 30 septembre 2018 et 31 mars 2019 sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises prévues par les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable, relatives aux comptes consolidés des sociétés commerciales (voir paragraphe 3). Toute information complémentaire est donnée dans les annexes comptables.

Les comptes semestriels consolidés au 30 septembre 2019 intègrent les résultats de la société GROUPE LDLC ainsi que les résultats des sociétés HARDWARE.FR, NEMEIO, DLP-CONNECT, ANIKOP, LDLC DISTRIBUTION, L'ECOLE LDLC, LDLC VILLEFRANCHE, CAMPUS 2017, LDLC BORDEAUX, LDLC VILLEURBANNE, LDLC LILLE V2, LDLC LYON 7, LDLC CORMEILLES, ADB LIMONEST, LDLC7, LDLC8, LDLC9, LDLC10, LDLC11, LDLC12, LDLC13, DOMIMO 2, DOMIMO 3, LDLC EVENT, OLYS, I-ARTIFICIELLE, MY-MULTIMEDIA, MAC AND CO DIGITAL et GROUPE LDLC ESPANA par intégration globale.

Au 30 septembre 2019, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'élève à 222 M€, contre 234,6 M€, au premier semestre de l'exercice précédent, soit une baisse de l'ordre de 5,4 %.

Le résultat d'exploitation consolidé est bénéficiaire pour s'élever à 812 K€, contre une perte de (5.551) K€ au 30 septembre 2018.

Le résultat courant des sociétés intégrées enregistre un bénéfice de 93 K€, contre une perte de (6.550) K€ au 30 septembre 2018.

En conséquence, le résultat net consolidé (part du Groupe) est bénéficiaire et ressort à 7.664 K€ au 30 septembre 2019, contre une perte consolidée (part du Groupe) de (4.226) K€ au 30 septembre 2018.

2) Activité du Groupe au cours du premier semestre de l'exercice en cours

Au 1er semestre de l'exercice 2019-2020, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 222,0 M€, en repli de -5,4% par rapport au 1er semestre 2018-2019. Pour rappel, deux décisions stratégiques structurantes pour le Groupe impactent la progression du chiffre d'affaires : l'arrêt des activités de Maginéa, effective depuis le 4ème trimestre 2018-2019 (1,6 M€ de chiffre d'affaires au 1er semestre 2018-2019) et le repositionnement stratégique de l'offre Materiel.net (chiffre d'affaires de 39,0 M€, en baisse de -18,7 M€ vs. 1er semestre 2018-2019).

Activités BtoC en croissance de +4,1% (hors Materiel.net)

Hors Materiel.net, en net repli sur la période, le chiffre d'affaires BtoC du Groupe progresse de +4,1% (103,9 M€ vs. 99,8 M€ au 1er semestre 2018-2019). Les ventes des sites d'e-commerce BtoC sont en légère hausse de +0,7% par rapport à la même période l'an dernier. Le réseau de boutiques LDLC.com continue son fort développement, avec l'ouverture de 7 boutiques sur la période, et affiche une hausse de +18,3% de son chiffre d'affaires semestriel, à 31,4 M€. Au 30 septembre 2019, le Groupe comptait 47 magasins LDLC.com en France et 2 en Espagne. Le panier moyen Groupe progresse de +10% pour atteindre 408 € HT (371 € HT en n-1). Le Groupe a recruté 142 000 nouveaux clients (BtoC et BtoB) sur l'exercice. L'activité BtoB réalise sur le semestre un chiffre d'affaires de 75,5 M€, en progression de +4,5%. Les autres activités contribuent à hauteur de 3,6 M€, contre 3,2 M€ l'an dernier (hors Maginéa), soit une croissance de +13,2% à périmètre comparable.

Effet positif structurel sur le taux de marge brute : +2,7 pts à 19,0%

Avec le repositionnement stratégique des marques du Groupe, la marge brute progresse de +2,7 pts pour atteindre 19,0% au 1er semestre 2019-2020. À périmètre constant, le Groupe LDLC est confiant dans sa capacité à délivrer désormais sur le long terme un niveau de marge brute normatif similaire à celui du 1er semestre 2019-2020.

Retour à la rentabilité opérationnelle au 1er semestre 2019-2020

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 4,7 M€ au 1er semestre 2019-2020, en progression de +7,1 M€. Après une perte opérationnelle au 1er semestre 2018-2019, liée au développement de nombreux projets (évolution des systèmes d'information et des plateformes informatiques, lancement de l'implantation en Espagne, mise en place d'une équipe BtoB en région parisienne, etc.), le Groupe enregistre une nette amélioration de sa rentabilité opérationnelle, tirant parti de la progression de la marge brute, de la matérialisation des économies liées aux synergies et de l'abaissement des charges. Le coût de l'endettement financier s'élève à 0,7 M€, contre 1,0 M€ un an plus tôt. Le Groupe a généré sur le semestre écoulé un résultat exceptionnel de 12,1 M€, principalement lié aux cessions immobilières de l'entrepôt de Nantes et du siège social à Limonest. Le résultat net du 1er semestre 2019-2020 atteint 7,7 M€, contre une perte de -4,2 M€ sur la même période de l'exercice précédent.

Réduction de l'endettement net du Groupe à 17 M€

Les capitaux propres s'établissent à 62,0 M€ (contre 54,3 M€ au 31 mars 2019) pour un endettement financier net ramené à 17,1 M€ (vs. 60,3 M€ au 31 mars 2019). Cette réduction significative de -43,2 M€ de l'endettement net, conséquence des cessions de l'entrepôt de Nantes (juin 2019) et des murs du siège social situé à Limonest (juillet 2019) et de l'amélioration du résultat, permet au Groupe LDLC de retrouver une marge de manœuvre financière propice au développement de ses activités.

3) Evènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice

Le Groupe LDLC a procédé sur le premier semestre de son exercice 2019/2020 au transfert de la cotation de ses actions sur le marché Euronext Growth à Paris. La demande d'admission des titres sur ce dernier a été approuvée par l'Euronext Listing Board le 14 août 2019 et rendue effective le 2 septembre 2019.

En outre, ce transfert a eu pour effet d'opérer un retour vers le référentiel comptable français pour l'établissement des comptes consolidés, et ce dès la publication des comptes semestriels 2019/2020, au 30 septembre 2019.

En juin 2019, le Groupe a réalisé la vente des entrepôts et des bureaux situés à Grandchamps des Fontaines détenus par la SCI DOMIMO 2 pour un montant de 11,3 millions d'euros.

Le siège social du Groupe acquis en 2017 dans le cadre d'un crédit-bail a été cédé le 31 juillet 2019 pour un montant de 32,3 millions d'euros. Cette cession a permis de générer une réduction de l'endettement financier de 19,1 millions d'euros.

4) Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe sera confronté au cours des six mois restants de l'exercice 2019-2020 sont ceux identifiés au chapitre 3 « Facteurs de risque » des pages 31 à 37 du

document d'enregistrement universel 2018-2019 de la Société, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 juillet 2019 sous le numéro D.19-0719.

Le Groupe reste particulièrement attentif à l'environnement conjoncturel de consommation qui reste fragilisé par l'environnement économique actuel.

II- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU TITRE DU SEMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

(Chapitre 4, §4.2.1 des Règles des marchés Euronext Growth en date du 17 octobre 2019 - Position-recommandation DOC-2016-08 de l'Autorité des Marchés Financiers)

Annexés ci-dessous

GROUPE LDLC

Société anonyme au capital de 1 137 979,08 €

Siège social : 2 rue des Erables 69 760 Limonest

RCS Lyon B403 554 181

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes semestriels consolidés au
30 septembre 2019

CAP OFFICE

12 QUAI DU COMMERCE – 69009 LYON

TEL : +33 (0) 4 72 53 70 71 – FAX : +33 (0) 4 72 53 70 79

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LYON
ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

CAPITAL DE 404.800 EUROS – RCS LYON 431 488 261

MAZARS

LE PREMIUM - 131, BOULEVARD STALINGRAD – 69624 VILLEURBANNE CEDEX

TEL : +33 (0) 4 26 84 52 52 - FAX : +33 (0) 4 26 84 52 59

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LYON ET
A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

CAPITAL DE 5.986.008 EUROS - RCS LYON 351 497 649

GROUPE LDLC

*Rapport des
commissaires aux
comptes semestriels
consolidés au 30
septembre 2019*

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés au 30 septembre 2019

Au Président du Directoire,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GROUPE LDLC et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication de vos comptes semestriels, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels consolidés au 30 septembre 2019, tels que joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes semestriels consolidés.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels consolidés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et des principes comptables français, le fait que les comptes semestriels consolidés présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation au 30 septembre 2019 ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.2.2 « changement de référentiel comptable » et 5.3 « impacts du changement de référentiel comptable sur les comptes consolidés » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés qui exposent les principaux retraitements réalisés sur les comptes comparatifs dans le cadre de la première application du règlement CRC 99-02 au 30 septembre 2019.

GROUPE LDLC

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés au 30 septembre 2019

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Fait à Lyon et à Villeurbanne, le 12 décembre 2019

Les commissaires aux comptes

CAP OFFICE



Rémi CHARNAY

MAZARS



Pierre BELUZE



Séverine HERVET

1 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2019

L'ensemble des données présentées ci-après sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

1.1 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

Actif

	Note	Au	
		30/09/2019	31/03/2019 Retraité *
Ecarts d'acquisition nets	(3.2)	27 142	27 142
Autres immobilisations incorporelles nettes	(3.3)	25 542	25 576
Immobilisations corporelles nettes	(3.4)	14 560	43 800
Immobilisations financières nettes	(3.5)	4 588	5 301
Titres mis en équivalence		0	0
Actif immobilisé		71 833	101 820
Stocks	(3.6)	62 837	63 532
Clients et comptes rattachés	(3.7)	29 130	26 485
Autres créances et comptes de régularisation	(3.8)	21 078	19 766
Valeurs mobilières de placement	(3.9)	1 454	1 216
Disponibilités	(3.10)	32 053	17 315
Actif circulant		146 552	128 315
Total de l'actif		218 385	230 134

Passif

	Note	Au	
		30/09/2019	31/03/2019 Retraité *
Capital	(1.3)	1 138	1 138
Primes	(1.3)	21 053	21 053
Réserves consolidées	(1.3)	32 175	36 993
Titres auto-détenus	(1.3)	(20)	(27)
Résultat	(1.3)	7 664	(4 820)
Total des capitaux propres revenant aux actionnaires		62 010	54 337
Intérêts minoritaires	(1.3)	(50)	(50)
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Total des capitaux propres		61 960	54 287
Provisions pour risques et charges	(3.12)	4 379	4 160
Total des provisions		4 379	4 160
Emprunts et dettes financières	(3.13)	50 645	78 797
Fournisseurs et comptes rattachés	(3.16)	70 629	64 379
Autres dettes et comptes de régularisation	(3.17)	30 771	28 511
Total des dettes		152 046	171 687
Total du passif		218 385	230 134

* Les données comparatives liées à l'exercice précédent ont été retraitées pour tenir compte de l'application rétrospective du règlement CRC 99-02. Le tableau de passage entre les comptes publiés et les comptes retraités est donné en note 5.3.

1.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Note	Au 30 septembre	
		2019	2018 Retraité *
Chiffre d'affaires	(4.1)	222 048	234 579
Autres produits d'exploitation		129	206
Achats consommés		(179 883)	(196 631)
Marge brute		42 293	38 154
Autres achats charges externes		(12 869)	(14 413)
Impôts et taxes		(1 204)	(1 678)
Charges de personnel	(4.2)	(22 899)	(24 226)
Dot.& Rep. aux amortissements et provisions	(4.3)	(3 868)	(3 171)
Autres charges et produits		(641)	(219)
Résultat d'exploitation		812	(5 551)
Produits financiers	(4.4)	270	58
Charges financières	(4.4)	(989)	(1 056)
Résultat courant des sociétés intégrées		93	(6 550)
Produits exceptionnels	(4.5)	43 901	329
Charges exceptionnelles	(4.5)	(31 792)	(335)
Impôts sur le résultat	(4.6)	(4 537)	2 332
Résultat net des sociétés intégrées		7 664	(4 223)
Quote-part dans les résultat des entreprises mise:	(4.6)	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		7 664	(4 223)
Interêts minoritaires		0	(3)
Résultat net - Part du Groupe	(A)	7 664	(4 226)
Résultat net revenant :			
- aux actionnaires de la Société		7 664	(4 226)
- aux intérêts minoritaires		0	0
- aux intérêts participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Résultats par action : Résultat revenant aux actionnaires de			
- résultat net par action (en euro)		1,21	(0,67)
- résultat net dilué par action (en euro)		1,21	(0,67)

* Les données comparatives liées à l'exercice précédent ont été retraitées pour tenir compte de l'application rétrospective du règlement CRC 99-02. Le tableau de passage entre les comptes publiés et les comptes retraités est donné en note 5.3.

1.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Titres auto détenus	Capitaux propres part du groupe	Intérêts Minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 mars 2018	1 138	21 053	39 383	(38)	61 536	0	61 536
Résultat net au 30 septembre 2018			(4 223)		(4 223)	3	(4 221)
Mouvements actions propres			(4)	2	(2)		(2)
Dividendes versés			0		0	(50)	(50)
Divers			(136)*		(136)		(136)
Changement méthode net d'impôt différé (a)			(1 908)		(1 908)		(1 908)
Réserves part. ne donnant pas le contrôle			0		0		0
Capitaux propres au 30 septembre 2018	1 138	21 053	33 111	(35)	55 266	(47)	55 219

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Titres auto détenus	Capitaux propres part du groupe	Intérêts Minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 mars 2019	1 138	21 053	32 173	(27)	54 337	(50)	54 287
Résultat net au 30 septembre 2019			7 664		7 664		7 664
Mouvements actions propres			2	7	8		8
Augmentation de capital et primes					0		0
Dividendes versés					0		0
Divers					0		0
Réserves part. ne donnant pas le contrôle					0		0
Capitaux propres au 30 septembre 2019	1 138	21 053	39 839	(20)	62 010	(50)	61 960

* Les données comparatives liées à l'exercice précédent ont été retraitées pour tenir compte de l'application rétrospective du règlement CRC 99-02. Le tableau de passage entre les comptes publiés et les comptes retraités est donné en note 5.3.

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Au 30 septembre	
	2019	2018 *
	6 mois	Retraité 6 mois
Résultat net des activités poursuivies	7 664	(4 223)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie (a)	2 784	3 617
Charge d'impôts (courants et différés) (b)	4 537	(2 332)
Plus ou moins values de cessions d'actifs	(12 191)	(9)
Sous-total (capacité d'autofinancement avant impôt)	2 795	(2 948)
Impôts versés	(3 351)	133
Variation du besoin en fond de roulement (c)	4 056	(730)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	3 500	(3 544)
Produits des cessions d'actifs immobilisés nets d'impôts	43 642	9
Acquisitions d'actifs immobilisés (d)	(24 610)	(6 436)
Réductions d'actifs immobilisés financiers (d)	1 357	142
Variation de périmètre	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux investissements	20 389	(6 285)
Opérations sur actions propres	8	(2)
Autres impacts	34	(243)
Augmentation part des minoritaires	0	0
Nouveaux emprunts (e)	1 100	3 000
Remboursements des emprunts (e)	(9 485)	(5 128)
Variation des autres dettes financières (e)	(4)	(99)
Dividendes versés aux minoritaires	0	(50)
Dividendes versés	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux financements	(8 347)	(2 522)
(Diminution)/ augmentation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires	15 542	(12 352)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture	17 928	31 141
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture	33 470	18 789

* Les données comparatives liées à l'exercice précédent ont été retraitées pour tenir compte de l'application rétrospective du règlement CRC 99-02. Le tableau de passage entre les comptes publiés et les comptes retraités est donné en note 5.3.

- (a) Correspond aux dotations et reprises d'exploitation et financières à hauteur de 3 654 milliers d'euros
- (b) Voir note 4.6
- (c) Voir note 1.5
- (d) Voir note 3.3, 3.4 et 3.5.
- (e) Voir tableau ci-dessous et note 3.13

	Au 31/03/2019	Variation flux de trésorerie	Autres variations	Au 30/09/2019
Emprunts	58 067	(8 022)	0	50 045
Dettes liées aux contrats de location financement	19 570	(362)	(19 122)	86
Total dettes financières (a)	77 638	(8 385)	(19 122)	50 131

	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018
Emprunts	(9 122)	(4 427)
Contrats de location financement	(362)	(702)
Total remboursements des emprunts	(9 485)	(5 128)

1.5 TABLEAU DE VARIATION DU BESOIN EN FOND DE ROULEMENT

	Au	
	30/09/2019	30/09/2018
Stocks	696	6 727
Clients et comptes rattachés	(2 645)	(2 281)
Autres créances	(930)	(4 414)
Fournisseurs et comptes rattachés	6 251	(1 984)
Autres dettes	684	1 221
Total	4 056	(730)

2 NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

(Montants exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire)

GROUPE LDLC est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est 2 rue des Erables CS21035 69578 Limonest Cedex, France. La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 403 554 181 et est cotée sur Euronext Growth depuis le 2 septembre 2019, date de transfert depuis le marché Euronext Paris - Compartiment C.

Les comptes semestriels consolidés de l'exercice clos au 30 septembre 2019 sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises prévues par les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable, relatives aux comptes consolidés des sociétés commerciales. Il s'agit du premier exercice pour lequel le Groupe applique ce référentiel, les comptes consolidés étant jusqu'à la dernière clôture annuelle (31 mars 2019) établis selon les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers au 30 septembre 2019 reflètent la situation comptable de GROUPE LDLC et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées.

Les comptes semestriels consolidés au 30 septembre 2019 de GROUPE LDLC ont été arrêtés le 12 décembre 2019 par le directoire.

Ils ont fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes.

2.1 FAITS MARQUANTS

Comme annoncé dans sa communication du 20 mai 2019, le Groupe LDLC a procédé sur le premier semestre de son exercice 2019/2020 au transfert de la cotation de ses actions sur le marché Euronext Growth à Paris. La demande d'admission des titres sur ce dernier a été approuvée par l'Euronext Listing Board le 14 août 2019 et rendue effective le 2 septembre 2019.

Par ce transfert vers Euronext Growth, le Groupe souhaite se positionner sur un marché plus approprié à sa taille, simplifier le fonctionnement de la société et diminuer ses coûts, tout en lui permettant de continuer à bénéficier des attraits des marchés financiers.

En outre, ce transfert a eu pour effet d'opérer un retour vers le référentiel comptable français pour l'établissement des comptes consolidés, et ce dès la publication des comptes semestriels 2019/2020, au 30 septembre 2019 (voir détail des règles et méthodes nouvellement appliquées en note 2.2). Ce changement de référentiel comptable devrait notamment permettre une meilleure lisibilité de la performance opérationnelle et financière du Groupe.

En juin 2019, le Groupe a réalisé la vente des entrepôts et des bureaux situés à Grandchamps des Fontaines détenus par la SCI Domimo 2 pour un montant de 11,3 millions d'euros.

Le siège social du Groupe acquis en 2017 dans le cadre d'un crédit-bail a été cédé le 31 juillet 2019 pour un montant de 32,3 millions d'euros. Cette cession a permis de générer une réduction de l'endettement financier de 19,1 millions d'euros.

2.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.2.1 REFERENTIEL COMPTABLE

En application du règlement français n° 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable, les états financiers semestriels consolidés du Groupe au 30 septembre 2019 ont été établis en conformité avec les principes comptables et les dispositions légales et réglementaires fixés par la loi et le Code de commerce à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Les comptes consolidés ont été préparés dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base de méthodes comptables homogènes au sein du Groupe et selon la convention du coût historique, sous réserve des exceptions relatives aux règles de réévaluation (Voir note 2.2.6).

2.2.2 CHANGEMENT DE REFERENTIEL COMPTABLE

Le Groupe applique le règlement CRC 99-02 pour la première fois lors de l'établissement de ses comptes consolidés semestriels au 30 septembre 2019. Le référentiel des normes IFRS (International Financial Reporting Standards) était appliqué jusqu'à la précédente clôture annuelle au 31 mars 2019.

Dans le cadre de ce changement de référentiel comptable, le Groupe a choisi d'opter pour les méthodes préférentielles proposées par le règlement CRC 99-02 dès lors qu'elles sont applicables. Les principes

comptables antérieurs ont été maintenus, à l'exception de la comptabilisation de la provision pour indemnités de départ à la retraite (Voir note 2.2.20.1), et sauf en cas d'incompatibilité avec les normes françaises.

Conformément aux dispositions de l'ANC 2010-01 relatif aux modalités de première application du règlement CRC 99-02 par les sociétés dont les instruments financiers sont transférés d'un marché réglementé vers le marché Euronext Growth, les comptes antérieurs ont été retraités de manière rétrospective en utilisant les règles et méthodes comptables en vigueur à la date de de clôture de l'exercice du changement.

Les incidences du changement de référentiel comptable sur les états financiers consolidés sont présentées dans les tableaux de passage établis entre les états de synthèse des comptes annuels et semestriels 2018/2019 et les comptes retraités en note 5.3.

De même, les données comparatives liées à 2018/2019 indiquées en notes annexes ont été retraitées pour tenir compte de l'impact de l'application du règlement CRC 99-02.

2.2.3 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Lors de la préparation et de la présentation des états financiers, la direction du Groupe est amenée à exercer fréquemment son jugement afin d'évaluer ou d'estimer certains postes des états financiers (tels que les provisions, les impôts différés, les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur). La probabilité de réalisation d'événements futurs est aussi appréciée. Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations afin d'ajuster les hypothèses initialement retenues si nécessaire.

Le Groupe LDLC n'a pas constaté sur l'exercice une évolution du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception de la volatilité du taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux.

Ces estimations sous-tendent l'hypothèse de continuité d'exploitation et sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Les principales hypothèses et estimations retenues par le Groupe sont détaillées dans chacun des paragraphes dédiés de l'annexe aux états financiers et notamment dans les notes suivantes :

Estimation		Nature de l'estimation
Notes 2.2.6 et 3.2	Tests de dépréciation des écarts d'acquisition	Affectation des écarts d'acquisition à une seule UGT GROUPE LDLC. Principales hypothèses retenues pour la construction des valeurs d'utilité (flux de trésorerie attendus, taux de croissance à l'infini, taux d'actualisation au coût moyen pondéré du capital)
Notes 2.2.7 et 3.3	Frais de recherche et développement	Conditions d'activation des projets de développement. Hypothèses de durée de vie des projets (calcul des amortissements).
Notes 2.2.13 et 3.6	Stocks	Perspectives d'écoulement des stocks pour le calcul de la dépréciation
Notes 2.2.19 3.8 et 3.17	Reconnaissance des impôts différés	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs liés aux reports déficitaires et aux différences temporelles
Note 3.12	Indemnités de fin de carrières	Taux d'actualisation correspondant au taux IBOXX Corporates AA et taux de progression des salaires

2.2.4 PERIMETRE ET CRITERE DE CONSOLIDATION

Les sociétés dont GROUPE LDLC détient le contrôle exclusif sont intégrées globalement. Le règlement CRC 99-02 définit le contrôle exclusif comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

A la clôture de l'exercice, il n'existe pas de société dans laquelle le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date de prise de contrôle par le Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 mars, excepté la société NLCL.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en note 2.3.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

2.2.5 CONVERSION DES COMPTES ET DES OPERATIONS EXPRIMES EN MONNAIES ETRANGERES

2.2.5.1 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

Pour les sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro, leurs bilans sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultats et flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de la période, d'après la méthode définie au §3201 du référentiel 99-02.

La différence de conversion résultant de l'écart entre les cours d'ouverture, moyen et de clôture est inscrite dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

2.2.5.2 Transactions et soldes en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. En fin d'exercice, les pertes et les profits de change découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat financier.

2.2.6 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ECARTS D'ACQUISITION ASSOCIE A CES TRANSACTIONS

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur valeur d'entrée conformément aux prescriptions du §211 du CRC 99-02.

A la date de prise de contrôle, tout excédent entre le prix d'acquisition et la quote-part du Groupe dans l'actif net identifiable de la société acquise donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition.

Le prix d'acquisition des titres correspond à la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur, majoré du montant net d'impôt de tous les autres coûts directement imputables à l'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont considérés comme ayant une durée d'utilisation non limitée.

Ainsi, conformément à l'ANC 2015-06, ils ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou si un indice de perte de valeur est identifié.

Pour ce test, l'écart d'acquisition est affecté à des unités génératrices de trésorerie, qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables.

Les modalités des tests de perte de valeur des unités génératrices de trésorerie sont détaillées dans la note 3.2.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé sur la ligne « dotation aux amortissements et provisions des écarts d'acquisition », après le résultat net des sociétés intégrées. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisitions ne sont pas réversibles.

2.2.7 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Conformément à l'ANC 2015-06, les frais de recherche et de développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

En application du règlement précité, le Groupe comptabilise à l'actif les frais de développement dès lors que les projets respectent les conditions d'activation cumulatives suivantes :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation en vue de sa mise en service ou de sa vente
- L'intention d'achever l'immobilisation et de la mettre en service ou de la vendre
- La capacité à mettre en service ou vendre l'immobilisation
- La capacité de l'immobilisation à générer des avantages économiques futurs probables
- La disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation
- La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés.

Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charges.

2.2.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels (trois ans).

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les coûts directement associés à la production de logiciels et de sites web identifiables ayant un caractère unique et qui sont contrôlés par le Groupe, sont comptabilisés comme des charges de l'exercice ou en immobilisations selon si les projets répondent ou pas aux critères d'activation d'une immobilisation. Les coûts directement associés à la production comprennent les charges liées aux coûts salariaux des personnes ainsi que les coûts de sous-traitants ayant développé les logiciels et les sites web.

Le Groupe a pris l'option d'amortir les droits au bail sur la durée restante du bail.

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durées d'amortissement
Logiciels	3 ans
Marque	10 ans
Contrat	20 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 8 ans

2.2.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés, leur transfert jusqu'à leur lieu d'exploitation.

Les intérêts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts des actifs mais constatés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les coûts de maintenance et de réparation sont comptabilisés en charge sur la période.

Les immobilisations ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les immobilisations sont amorties à partir de la date de mise en service selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie estimée.

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durées d'amortissement
Constructions	15 à 25 ans
Installations et agencements	8 à 10 ans
Matériel	8 ans
Installations techniques	8 à 10 ans
Matériel de bureau	3 ans
Matériel de transport	4 ans
Mobilier	5 ans

Conformément à l'ANC 2015-06, un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Une provision pour dépréciation est alors comptabilisée si la valeur recouvrable de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif représente la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La dépréciation ainsi déterminée est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition puis au prorata des valeurs comptables des autres actifs.

Les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les pertes ou les profits sur cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur nette comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat.

2.2.10 CONTRATS DE LOCATION

2.2.10.1 Contrats de location-financement

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué.

Au début de la période de location, les contrats de location-financement sont comptabilisés à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre charge financière et amortissement du solde de la dette.

La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles acquises directement par l'entreprise (voir note 2.2.9 relative aux immobilisations corporelles).

2.2.10.2 Contrats de location simple

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée du contrat.

2.2.11 DETTES FINANCIERES

Conformément au règlement CRC 99-02 §300, les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti (voir note 3.13).

Le taux d'intérêt effectif, déterminé pour chaque transaction, correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur nette comptable de l'emprunt en actualisant ses flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance.

Ce calcul s'effectue en incorporant les coûts de transactions de l'opération au coût de l'emprunt de sorte à obtenir un taux d'intérêt constant sur sa durée de vie. Ainsi, ces frais sont inclus dans la charge d'intérêts et comptablement étalés via l'amortissement financier de l'emprunt.

Les coûts de transactions correspondent aux coûts qui sont directement rattachables à l'acquisition ou à l'émission de l'emprunt.

2.2.12 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le portefeuille d'instruments financiers du Groupe se compose de deux contrats de Swap de taux d'intérêts souscrits afin de réduire le risque d'impact défavorable lié à la variabilité des taux d'emprunt.

Conformément à l'ANC 2015-05, les dérivés qualifiés d'instruments de couverture suivent la règle de prééminence du principe de symétrie relative à la reconnaissance de l'opération couverte d'une part, et l'effet de la couverture d'autre part.

Les Swap étant utilisés dans le cadre d'une stratégie de couverture des flux de trésorerie futurs, l'effet du dérivé est reconnu au compte de résultat en compensation du risque déjà comptabilisé sur l'opération couverte (charge d'intérêts financiers).

Les Swap étant utilisés dans le cadre d'une stratégie de couverture des flux de trésorerie futurs, l'optimisation ne fait pas prendre un risque supplémentaire par conséquent les variations de la juste valeur de l'option ne sont pas comptabilisées au bilan, ainsi les moins-values et les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Le détail des instruments financiers, les sous-jacents couverts, la documentation de la relation de couverture et les impacts de leur traitement sur la période sont présentés en note 3.14.

Les montants nominaux des contrats de Swap sont mentionnés dans les engagements hors bilan (note 5.2.2).

2.2.13 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est égale au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité net des coûts restant à encourir pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

La méthode de détermination du coût est identique pour les stocks ayant une nature et un usage similaires dans une même entité. Les stocks sont évalués selon la méthode du Premier Entré Premier Sorti (PEPS).

Les stocks comprennent tous les coûts d'achat et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent, tels que les coûts variables de logistique et les frais de transport. Les avantages obtenus des fournisseurs comptabilisés en déduction du coût d'achat des marchandises vendues sont déduits de la valeur des stocks.

Le Groupe peut être amené à constater une dépréciation sur ces stocks :

- Sur la base de leur perspective d'écoulement
- Si le prix de vente est inférieur à la valeur de réalisation
- S'ils sont endommagés partiellement ou totalement obsolètes

2.2.14 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Ils sont dépréciés s'il existe un indice de perte de valeur permettant au Groupe de démontrer qu'il n'est pas en mesure de recouvrer l'ensemble des sommes initialement prévues par les termes de la créance.

L'analyse se fait au cas par cas en fonction de l'ancienneté et de la recouvrabilité de la créance.

2.2.15 AFFACTURAGE

Le Groupe procède, depuis plusieurs années, à des cessions de créances avec recours et depuis l'exercice clos au 31 mars 2017 à des cessions de créances sans recours.

L'analyse juridique du contrat ayant conduit le Groupe à considérer ces cessions comme revêtant un caractère déconsolidant, les créances clients mobilisées sont sorties du bilan ; s'y substituant une créance sur le factor comptabilisée, en trésorerie pour la partie garantie, et en autres créances pour la partie non garantie.

2.2.16 DISPONIBILITES

La rubrique « disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les emprunts et autres dettes financières.

Les mouvements bancaires en devises sont valorisés à la date de l'opération. En fin de mois, les comptes sont convertis au cours de clôture. Cette réactualisation a pour contrepartie, soit un compte de gain de change, soit un compte de perte de change au compte de résultat.

Le tableau de flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte et présente distinctement les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement. Les flux de trésorerie liés à une prise de contrôle ou une perte de contrôle dans une filiale sont affectés aux flux nets de trésorerie des activités d'investissement dans la ligne "variation de périmètre".

2.2.17 ACTIONS PROPRES

Les titres auto-détenus de GROUPE LDLC, sont classés selon la destination qui leur est donnée dans les comptes individuels.

Les actions propres classées en titres immobilisés dans les comptes individuels, viennent, dans les comptes consolidés, en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition (CRC 99-02 §271). Corrélativement, les incidences de toutes les transactions afférentes constatées dans les comptes individuels sont imputées directement sur les réserves consolidées sans affecter le résultat (résultat de cession, dépréciation, etc.).

Les actions propres classées en titres de placement dans les comptes individuels sont maintenues dans cette rubrique dans les comptes consolidés, conformément à l'avis CNC n° 2008-17. Les éventuels mouvements opérés sur ces actions restent comptabilisés en résultat exceptionnel comme dans les comptes individuels, ainsi que les provisions en résultat financier.

En effet, le Groupe procède à des achats de ses propres actions en vue de couvrir les engagements qu'elle assume dans le cadre des plans d'attribution gratuites d'actions mentionnés en note 4.2.

En application de l'article 624 du PCG :

- Une provision pour charges de personnel est constituée lors de l'attribution des plans ;

- La provision est calculée en appréciant, à la clôture de l'exercice, les probabilités de réalisation des conditions de présence et de performance prévues par les plans ;
- La provision est valorisée sur la base du coût d'achat initial des actions (moins-value attendue lors de la remise des actions) ;
- La provision est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits (période pendant laquelle les bénéficiaires rendront des services à l'entreprise pour obtenir l'élément de rémunération que constitue l'attribution des actions).

Les mouvements de l'année sur les actions propres sont indiqués dans la note 3.11.

2.2.18 BENEFICE PAR ACTION

Le résultat net par action correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Le Groupe n'a pas d'action ordinaire dilutive en circulation au cours de la période. Le résultat net dilué par action est donc identique au résultat net par action.

Lorsque le résultat par action est négatif, le résultat dilué par action est identique à ce résultat.

2.2.19 IMPOTS SUR LES RESULTATS

La ligne « impôt » du compte de résultat consolidé correspond à l'impôt exigible au titre de l'exercice écoulé et aux variations d'impôts différés.

2.2.19.1 Impôts courants

Les actifs et passifs d'impôts courants correspondent à des créances et dettes d'impôt dont l'échéance est inférieure à 12 mois.

2.2.19.2 Impôts différés

Le Groupe comptabilise des impôts différés selon la méthode du report variable pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et passifs enregistrés au bilan consolidé à l'exception des écarts d'acquisition.

Les soldes nets d'imposition différée sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale. Un actif ou passif d'impôt différé est évalué au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture. Les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que si la société ou l'ensemble intégré fiscalement a une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures ; les actifs correspondants à des déficits fiscaux reportables sont inscrits au bilan.

L'activation des impôts différés liés à des déficits fiscaux ou à des moins-values reportables est limitée à ceux dont la récupération est probable.

2.2.20 PROVISIONS

2.2.20.1 Avantages du personnel à long terme

Le Groupe évalue les avantages à long terme accordés au personnel en application de la recommandation ANC 2013-02. Ces avantages correspondent exclusivement aux indemnités de fin de carrière du personnel en activité.

Conformément à l'option offerte par la méthode préférentielle du référentiel CR 99-02, le Groupe applique la méthode du « Corridor » pour la comptabilisation des écarts actuariels à compter du 1^{er} avril 2019 compte tenu de l'impossibilité de reconstituer un corridor historique :

- La charge représentative de l'évolution des engagements au titre des pensions est enregistrée en résultat d'exploitation ;
- Les impacts liés aux modifications des hypothèses actuarielles sont constatés en résultat financier dès lors que leur montant cumulé non comptabilisé en résultat à la fin de l'exercice précédent excède 10 % de la valeur actualisée de l'obligation au titre des avantages à long terme à la date de clôture. Cette fraction des écarts actuariels est comptabilisée de manière étalée, au rythme de la durée d'activité résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces avantages.

La société ne détient aucun actif de régime pour financer cet engagement.

Les hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des indemnités de départ en retraite et le montant des écarts actuariels non comptabilisés sont détaillés dans la note 3.12 de la présente annexe.

2.2.20.2 Autres provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il a une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources pour le Groupe.

2.2.21 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaire est composé des ventes hors taxes de marchandises et de prestations vendues.

Les ventes de marchandises correspondent essentiellement aux ventes réalisées dans les magasins, sur les sites e-commerce (ventes aux clients finaux), ainsi que dans les entrepôts (ventes aux franchisés).

Les ventes de produits sont comptabilisées en ventes de marchandises lorsque les critères suivants sont remplis :

- L'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété a été transféré à l'acheteur
- Le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction bénéficieront à la société.

Les ventes de marchandises destinées aux professionnels et particuliers, hors clients boutiques et filiales, présentées au compte de résultat font l'objet d'un retraitement des deux derniers jours de chiffre d'affaires (voir note 3.17). La société estime en effet que le contrôle n'a pas encore été transféré à l'acheteur durant cet intervalle compte tenu des délais moyens de livraison observés par les transporteurs.

En ce qui concerne les prestations de services, le chiffre d'affaires n'est reconnu que lorsque les services sont rendus.

2.2.22 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation correspond au cumul des produits d'exploitation courants sur lequel sont déduites les charges d'exploitation courantes. Il s'agit là d'un indicateur important qui permet de faire ressortir la performance du Groupe.

En application du principe général de prédominance de la substance sur l'apparence propre aux comptes consolidés (CRC 99-02 § 300), le Groupe a fait le choix de maintenir le traitement IFRS consistant à reclasser le crédit d'impôt recherche (CIR) en tant que subvention d'exploitation, relativement aux frais de développement immobilisés.

2.2.23 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel les éléments en lien avec un évènement majeur survenu lors de l'exercice ayant un caractère inhabituel, anormal et peu fréquent (voir détail en note 4.5).

2.3 LE PERIMETRE DU GROUPE

Le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes retenues s'analysent de la manière suivante :

Filiales	Activité	% détention	Date de détention	Méthode de consolidation
HARDWARE.FR	Conception, réalisation et exploitation de sites internet, contenu éditorial	100 %	07/2000	Intégration globale
NEMEIO	Commerce de gros de tous matériels, logiciels informatiques et tous services rattachés	100 %	04/2001	Intégration globale
DLP-CONNECT	Installation de réseaux câblés, systèmes de contrôle d'accès, vidéo-surveillance, télécommunications	80 %	01/2004	Intégration globale
LDLC DISTRIBUTION	Création et développement d'un réseau de distribution dans le domaine de la vente de tous matériels, tous services, ainsi que la concession de tous droits de franchise ou de licence	100 %	01/2013	Intégration globale
ANIKOP	Conception, réalisation et vente de logiciels et prestation de services informatique, maintenance à titre accessoire sav matériel vendu, formation	80 %	12/2006	Intégration globale
L'ECOLE LDLC	Enseignement supérieur	100 %	11/2014	Intégration globale
LDLC VILLEFRANCHE	Commerce de détail de tous matériels et logiciels informatiques, de tous produits relevant du domaine des multimédias et du numérique	100 %	03/2015	Intégration globale
CAMPUS 2017	Acquisition d'un terrain et construction d'immeuble à usage de bureaux par voie de crédit-bail, location administration desdits immeubles, acquisition et gestion de tous biens meubles	100 %	09/2015	Intégration globale
LDLC BORDEAUX	Commerce de détail de tous matériels et logiciels informatiques, de tous produits relevant du domaine des multimédias et du numérique	100 %	03/2016	Intégration globale
LDLC VILLEURBANNE	Commerce de détail de tous matériels et logiciels informatiques, de tous produits	100 %	03/2016	Intégration globale

	relevant du domaine des multimédias et du numérique			
LDLC LILLE V2	Commerce de détail de tous matériels et logiciels informatiques, de tous produits relevant du domaine des multimédias et du numérique	100 %	03/2016	Intégration globale
DOMIMO 2	Acquisition d'un terrain, exploitation et mise en valeur de ce terrain	100 %	03/2016	Intégration globale
DOMIMO 3	Acquisition d'un terrain, exploitation et mise en valeur de ce terrain pour édification d'un immeuble et exploitation par bail	100 %	03/2016	Intégration globale
LDLC EVENT	Organisation d'événements et gestion de projets événementiels, notamment dans le domaine du sport électronique	70 %	05/2016	Intégration globale
LDLC LYON 7	Commerce de détail de tous matériels et logiciels informatiques, de tous produits relevant du domaine des multimédias et du numérique	100 %	03/2017	Intégration globale
LDLC CORMEILLES	Commerce de détail de tous matériels et logiciels informatiques, de tous produits relevant du domaine des multimédias et du numérique	100 %	03/2017	Intégration globale
ADB LIMONEST	Commerce de détail en boutique, de produits d'équipement de la personne et de produits de puériculture	100 %	03/2017	Intégration globale
LDLC 7	Commerce de détail de tous matériels et logiciels informatiques, de tous produits relevant du domaine des multimédias et du numérique	100 %	03/2018	Intégration globale
LDLC 8	Commerce de détail de tous matériels et logiciels informatiques, de tous produits relevant du domaine des multimédias et du numérique	100 %	03/2018	Intégration globale
LDLC 9	Commerce de détail de tous matériels et logiciels informatiques, de tous produits relevant du domaine des multimédias et du numérique	100 %	03/2018	Intégration globale
LDLC 10	Commerce de détail de tous matériels et logiciels informatiques, de tous produits relevant du domaine des multimédias et du numérique	100 %	03/2018	Intégration globale
LDLC 11	Commerce de détail de tous matériels et logiciels informatiques, de tous produits relevant du domaine des multimédias et du numérique	100 %	03/2018	Intégration globale
LDLC 12	Commerce de détail de tous matériels et logiciels informatiques, de tous produits relevant du domaine des multimédias et du numérique	100 %	03/2018	Intégration globale
LDLC 13	Commerce de détail de tous matériels et logiciels informatiques, de tous produits relevant du domaine des multimédias et du numérique	100 %	03/2018	Intégration globale
OLYS	Négoce, représentation sous quelque forme que ce soit de matériel informatique et de tous dérivés de matériels de produits de téléphonie et accessoires, de réseau et multimédia	100%	01/2018	Intégration globale
I-ARTIFICIELLE	Commercialisation de services et de produits d'ordinateurs, d'unités périphériques, de logiciels et de tous matériels informatiques complémentaires conçus par des entreprises spécialisées dans ce domaine	60%	01/2018	Intégration globale
MY-MULTIMEDIA	Achat, vente, installation, la réparation de matériels informatiques, jeux	60%	01/2018	Intégration globale

	vidéo, commercialisation de tous produits annexes ou connexes			
MAC AND CO DIGITAL	Informatiques, télécoms, numérique, logiciels, services	51%	01/2018	Intégration globale
GROUPE LDLC ESPANA	La vente en direct (incluant en boutique, en ligne ou par correspondance) ou par voie de réseaux de franchisés de tous matériels informatiques, logiciels, matériels électroniques, ainsi que tous services pouvant s'y rattacher	100%	03/2018	Intégration globale

Les sociétés I-Artificielle, My Multimedia et Mac and Co Digital sont détenues par Olys.

GROUPE LDLC détient des participations minoritaires dans les sociétés NLCL, Immo Fi, Presse Non-Stop, Phox et CG Développement ; les comptes de ces entités n'étant pas significatifs, ils ne sont pas consolidés au 30 septembre 2019. Ces participations sont présentées à l'actif du bilan au poste d'immobilisations financières.

2.4 GESTION DE RISQUES

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché (notamment risque de change, risque de variation de valeur due à l'évolution rapide du secteur des technologies et tout autre risque de variation de prix), risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de liquidité.

2.4.1 RISQUES DE MARCHE

2.4.1.1 Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international et notamment au niveau de ses approvisionnements : il est donc exposé au risque de change provenant principalement de l'US dollar. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan.

Pour gérer le risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan, les entités du Groupe peuvent recourir soit à des contrats de change à terme, conclus avec plusieurs établissements financiers, soit à l'ajustement de leur prix de ventes.

Au 30 septembre 2019, aucun contrat de change à terme n'est en cours.

Le pourcentage de marchandises payées en US dollars est d'environ 19 %, et aucune couverture de change n'a été utilisée sur l'exercice pour régler ces achats.

2.4.1.2 Risque de variation de prix

Le Groupe est exposé au risque de prix affectant les marchandises du secteur informatique / « high tech ». Des outils d'analyse de la rotation des stocks permettent de se prémunir contre la déflation des prix inhérente à cette activité en adaptant les volumes d'achats de manière dynamique avec le cycle de vie des produits et leur niveau de ventes.

2.4.2 RISQUE DE CREDIT

Compte-tenu de son grand nombre de clients, le Groupe estime n'être pas exposé à une concentration importante du risque de crédit. De plus, le Groupe a mis en place des procédures internes lui permettant de s'assurer que les clients ayant acheté ces produits ont un historique de risque de crédit approprié.

Néanmoins le développement de ses activités en B to B et en franchise pourraient avoir un effet négatif sur la trésorerie, le résultat, la situation financière du Groupe. Le Groupe met en place des procédures internes permettant de contrôler ces risques notamment au travers d'une souscription d'assurance-crédit pour ses activités en B to B. Concernant son activité en franchise, le risque est limité au vu des délais de paiements donnés par le Groupe à ces clients et du suivi interne mis en place pour arriver à atténuer ce risque. Ces encours clients relatifs aux franchises sont suivis régulièrement.

2.4.3 RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le Groupe a à disposition plusieurs lignes de découvert (voir note 3.13).

Pour couvrir le risque lié aux intérêts d'emprunts à taux variable, des contrats Swap ont été souscrits par le Groupe (voir note 3.14).

Une analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt est faite dans la note 3.15.

2.4.4 RISQUE DE LIQUIDITE

Afin de gérer le risque de liquidité pouvant résulter de l'exigibilité des passifs financiers, que ce soit à leur échéance contractuelle ou par anticipation, le Groupe met en œuvre une politique de financement reposant sur :

- le maintien à tout moment d'un certain niveau de disponibilités s'élevant à 32 053 milliers d'euros au 30 septembre 2019 ;
- Auquel s'ajoutent notamment au 30 septembre 2019 :
 - un crédit renouvelable de 15 millions d'euros, totalement utilisé au 30 septembre 2019
 - des emprunts et crédits pour un montant total de 35 131 milliers d'euros
 - plusieurs lignes de découvert

Les disponibilités ainsi que la dette financière sont respectivement décrites en note 3.10 et 3.13.

2.5 SECTEURS OPERATIONNELS

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe et de l'évaluation de sa performance par la Direction. Sur la base de l'analyse de la répartition sectorielle de ses activités, le Groupe considère qu'il opère sur un seul segment agrégé : la distribution de matériel informatique et des services associés. Par ailleurs, la quasi-intégralité du chiffre d'affaires est réalisée en France et dans les pays francophones limitrophes à la France. Le Groupe considère par conséquent qu'il opère sur un seul et unique secteur géographique distinct. Le

principal décideur opérationnel du Groupe, le Directoire, mesure sa performance au regard de la marge brute dégagée par ses activités. Pour ces raisons, la direction du Groupe n'estime pas opportun de constituer de secteurs d'activité distincts dans son reporting interne.

L'EBITDA n'étant pas un agrégat défini par le règlement CRC 99-02, et son mode de calcul pouvant différer selon les sociétés, il est précisé que l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements et provisions d'exploitation correspond à la somme du résultat d'exploitation et des dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation.

Méthode additive développée en K€

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 30/09/2018
Résultat net	7 664	(4 223)
Dot. & Rep. aux amortissements et provisions	(3 868)	(3 171)
Autres produits et charges financières	(719)	(998)
Autres produits et charges exceptionnels	12 109	(6)
Charge d'impôt	(4 537)	2 332
EBE	4 680	(2 381)

Méthode additive simplifiée en K€

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 30/09/2018
Résultat d'exploitation	812	(5 551)
Amortissements d'exploitation	(3 868)	(3 171)
EBE	4 680	(2 381)

Les chiffres en (-) ont un impact positif sur le calcul de l'EBE.

L'activité de la société GROUPE LDLC, de distribution de matériel informatique et de services associés s'adresse à des clients particuliers ou professionnels. Aucun client ne représente un chiffre d'affaires supérieur à 5 % des ventes du Groupe.

2.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Comme annoncé dans sa communication du 31 octobre 2019, le Groupe a remis une promesse unilatérale d'achat à la société Rue du Commerce afin d'acquérir le fonds de commerce de l'activité Top Achat.

La limite d'exercice de la promesse unilatérale d'achat par Rue du Commerce a été fixée au 31 janvier 2020 au plus tard.

La finalisation de cette opération reste envisagée au plus tard fin mars 2020.

2.7 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions conclues avec les parties liées sont réalisées à des conditions normales de marché et ne présentent pas une information significative.

Le tableau des parties liées est présenté dans la note 3.18.

2.8 CHARGES RELATIVES AUX REMUNERATIONS ET AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS

Les dirigeants sont ceux présents sur l'exercice et listés dans la partie gouvernement d'entreprise du rapport annuel (voir note 5.1).

3 NOTES RELATIVES AU BILAN

3.1 CONSOLIDATION

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2019 pour toutes les sociétés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises ou créées au cours de l'exercice à compter de la date d'acquisition ou de création. Il intègre les comptes de résultat des sociétés cédées en cours d'exercice jusqu'à la date de cession.

3.2 ECARTS D'ACQUISITION

<i>Valeurs brutes</i>	31/03/2019	Acquisitions	Cessions	30/09/2019
Groupe Matériel.net	20 084	0	0	20 084
Groupe Olys	7 058	0	0	7 058
Total	27 142	0	0	27 142

<i>Amortissements et dépréciations</i>	31/03/2019	Dotations	Reprises	30/09/2019
Groupe Matériel.net	0	0	0	0
Groupe Olys	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

Conformément à l'application du référentiel 99-02 (voir principes comptables en note 2.2.6) :

- Les écarts d'acquisition, auparavant comptabilisés selon la méthode du « goodwill complet » d'après les normes IFRS, sont désormais comptabilisés sur la base de la différence entre le prix payé par le Groupe et sa quote-part dans la situation nette de la société acquise ;
- Les frais d'acquisition, auparavant comptabilisés en charges opérationnelles selon les normes IFRS, sont désormais inclus dans le prix d'acquisition des titres pour leur montant net d'impôt.

Les données de l'exercice précédent ont été retraitées pour tenir compte de l'application rétrospective du règlement CRC 99-02.

Tests de dépréciation

Lors de chaque arrêté comptable annuel, les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation.

Lors de l'arrêté des comptes semestriels, les tests de dépréciation ne sont réalisés que pour les actifs ou groupes d'actifs significatifs pour lesquels il existe un indice de perte de valeur à la fin du semestre, ou pour lesquels il existait un indice de perte de valeur à la clôture précédente.

Ces analyses n'ont pas conduit à constater de mouvement sur les dépréciations des écarts d'acquisition au cours du premier semestre 2019.

3.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

<i>Valeurs brutes</i>	31/03/2019	Acquisitions	Virt Poste	Cessions M. Rebut	30/09/2019
Marque Matériel.net	8 300	0	0	0	8 300
Contrat Apple	11 584	0	0	0	11 584
Logiciels et autres immob. incorp.	6 236	203	1 463	75	7 826
Droit au bail	1 481	0	(50)		1 431
Immobilisations incorporelles en cours	3 422	1 104	(1 466)		3 060
Total	31 023	1 306	(53)	75	32 202
<i>Amortissements et dépréciations</i>	31/03/2019	Dotations	Reprises		30/09/2019
Marque Matériel.net	2 490	415			2 905
Contrat Apple	579	290			869
Logiciels et autres immob. incorp.	1 317	551	75		1 793
Droit au bail	1 061	31			1 092
Total	5 447	1 287	75		6 659

La marque Matériel.net d'une valeur de 8,3 millions d'euros est amortie sur 10 ans. La durée d'amortissement restante de la marque est de 6,5 ans (31 mars 2026) et sa valeur nette comptable au 30 septembre 2019 s'élève à 5,4 millions d'euros.

L'actif incorporel constitué par le contrat avantageux qui lie la société Olys avec le fournisseur APPLE, est amorti sur une durée de 20 ans (31 mars 2038). Sa valeur nette comptable au 30 septembre 2019 s'élève à 10,7 millions d'euros.

Les acquisitions des immobilisations incorporelles en cours concernent principalement des développements en interne de projets informatiques pour un montant de 527 milliers d'euros ainsi que des projets de recherche et développement à hauteur de 550 milliers d'euros.

Les projets informatiques mis en service sur l'exercice s'élèvent à 1 594 milliers d'euros.

L'activation des coûts de développement de projets informatiques et de recherche et développement est présentée en déduction du poste « Autres achats charges externes » du compte de résultat. Au 30

septembre 2019, ces coûts de développement s'élèvent à 1088 milliers d'euros et sont composés essentiellement de coûts externes (653 milliers d'euros) et de coûts de personnel (435 milliers d'euros).

3.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

<i>Valeurs brutes</i>	31/03/2019	Acquisitions	Virt Poste	Cessions M. Rebut	30/09/2019
Terrains	3 375			3 105	270
Constructions	35 094	21 589		54 692	1 991
Installations et agencements	17 385	547	724	149	18 507
Matériel	6 503	6	667		7 176
Matériel de transport	406			11	395
Matériel de bureau et mobilier	7 517	493	239	73	8 176
Immobil. Corporelles en cours	1 636	25	(1 634)		27
Total	71 918	22 659	(4)	58 031	36 543
<i>Amortissements et dépréciations</i>	31/03/2019	Dotations		Reprises	30/09/2019
Constructions	8 802	452		8 015	1 240
Installations et agencements	10 251	681		139	10 792
Matériel	4 310	320		0	4 630
Matériel de transport	272	25		10	286
Matériel de bureau et mobilier	4 483	613		61	5 035
Total	28 118	2 091		8 225	21 983

Les acquisitions des constructions sont liées à la levée d'option du crédit-bail immobilier exercée par le Groupe en date du 31 juillet 2019 pour 21 589 milliers d'euros.

Les acquisitions des immobilisations d'installations et agencements, et mobilier sont principalement liées aux investissements d'aménagements pour les boutiques de la société My Multimedia pour 200 milliers d'euros et de la société Mac and Co Digital pour 160 milliers d'euros. La finalisation des aménagements du nouveau bâtiment loué par la société GROUPE LDLC situé à Limonest a généré des acquisitions d'immobilisations corporelles à hauteur de 183 milliers d'euros et celles des locaux situés à Grandchamps des Fontaines un montant de 235 milliers d'euros.

Le projet de l'Autostore (système de stockage et robots de manutention) a été mis en service sur l'exercice pour 675 milliers d'euros.

Les cessions concernent principalement la vente du siège social situé à Limonest pour 21 589 milliers d'euros, la sortie du crédit-bail de ce même investissement pour 22 000 milliers d'euros et la réalisation de la vente des entrepôts et bureaux situés à Grandchamps des Fontaines pour 11 568 milliers d'euros.

3.5 PARTICIPATIONS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31/03/2019	Virt Poste	Acquis.	Cessions	Dépréciation	30/09/2019
	Valeurs nettes			M. Rebut		Valeurs nettes
Titres Presse Non Stop	13					13
Divers titres	39			0		39
Titres IMMO FI 1	348					348
Titres NLCL	1 500					1 500
Titres CG Développement	400					400
Dépôts et cautionnements	1 372		587	61		1 899
Fonds de garantie	333		57	0		390
Prêts	1 296			1 296		0
Total	5 301	0	644	1 357	0	4 588

Les acquisitions concernent principalement les dépôts de garantie versés aux nouveaux propriétaires du siège social situé à Limonest à hauteur de 386 milliers d'euros ainsi qu'à ceux de l'entrepôt et des bureaux de Grandchamps des Fontaines à hauteur de 188 milliers d'euros.

Les cessions concernent principalement le remboursement du prêt qui avait été consenti au bailleur, la société Finamur, dans le cadre du financement de l'investissement du siège du Groupe LDLC pour un montant de 1 296 milliers d'euros.

3.6 STOCKS

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019			Du 01/04/2018 au 31/03/2019		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks de marchandises	64 392	1 652	62 741	64 817	1 334	63 482
Total Stocks marchandises	64 392	1 652	62 741	64 817	1 334	63 482
Stocks aut. approvisionnement.	32	3	29	35	2	32
Travaux en cours	67	0	67	18	0	18
Total Stocks et en-cours	64 491	1 655	62 837	64 869	1 336	63 532

Une dépréciation est appliquée sur les stocks en fonction de l'ancienneté du produit et sur les produits pouvant présenter un risque de mévente et/ou dont la valeur de réalisation serait inférieure au coût d'acquisition.

3.7 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste se décompose comme suit :

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019			Du 01/04/2018 au 31/03/2019		
	Brut	Depr.	Net	Brut	Depr.	Net
Créances clients échues	15 683	1 203	14 480	12 136	1 283	10 853
Créances clients non échues	14 649		14 649	15 632		15 632
Créances clients	30 332	1 203	29 130	27 768	1 283	26 485

Au 30 septembre 2019, le Groupe a cédé 4,8 millions d'euros de créances commerciales à Eurofactor. Au 31 mars 2019, le montant cédé représentait 4,4 millions d'euros.

3.8 AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Ce poste se décompose comme suit :

	au 30/09/2019			au 31/03/2019		
	Brut	Depr.	Net	Brut	Depr.	Net
Avances et acomptes	1 133		1 133	771		771
Fournisseurs avoirs à recevoir	3 645	51	3 594	4 591	75	4 516
Etat (IS, TVA, autres produits à recevoir)	2 642		2 642	5 692		5 692
Impôts différés actif	1 857		1 857	1 469		1 469
Produits à recevoir	117		117	264		264
Compte courant Eurofactor	2 628		2 628	1 517		1 517
Retenue garantie Eurofactor	275		275	264		264
Compte courant	150		150	151		151
Débiteurs divers	215		215	73		73
Charges const. d'avance liées aux marchandises	5 422		5 422	2 893		2 893
Autres	15		15	15		15
Charges const. d'avance	3 028		3 028	2 140		2 140
Total	21 129	51	21 078	19 841	75	19 766

L'ensemble des autres créances et comptes de régularisation est à moins d'un an.

L'impôt différé actif, est justifié par l'activation de déficits reportables qui s'élève à 2 003 milliers d'euros au 30 septembre 2019 contre 1 425 milliers d'euros au 31 mars 2019.

Le poste « charges constatées d'avance liées aux marchandises » correspond à des factures de marchandises dont la livraison a été effectuée après la clôture de l'exercice.

3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Valeurs	Du 01/04/2019 au 30/09/2019			Du 01/04/2018 au 31/03/2019		
	Brutes	Prov.	Nettes	Brutes	Prov.	Nettes
Valeurs mob. de placement	1 628	(174)	1 454	1 464	(248)	1 216
Total	1 628	(174)	1 454	1 464	(248)	1 216

3.10 DISPONIBILITES

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 31/03/2019
Disponibilités	32 053	17 315
Total	32 053	17 315

La hausse de la trésorerie au 30 septembre 2019 de près de 15 millions d'euros provient essentiellement des cessions des entrepôts et bureaux de Grandchamps des Fontaines, ainsi que du siège social du Groupe.

3.11 CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

✓ Répartition du capital au 30 septembre 2019

Au 30 septembre 2019, le capital de la société GROUPE LDLC est composé de 6 322 106 actions d'un montant nominal de 0,18 €.

Les personnes possédant plus de 5 % des droits de vote ou des actions au 30 septembre 2019 sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	% détention capital	% détention droit de vote
Laurent de la CLERGERIE	1 226 746	19,40%	25,24%
Caroline de la CLERGERIE	628 579	9,94%	12,19%
Olivier de la CLERGERIE	615 500	9,74%	11,90%
Suzanne de la CLERGERIE	71 423	1,13%	6,14%

Il est rappelé que les statuts prévoient un droit de vote double lorsque les actions sont détenues depuis plus de 2 ans au nominatif conformément à l'article L225-123 du code du commerce.

	Nombre d'actions	Dont titres auto détenus	Nombre d'AGA
Total au 31 mars 2018	6 322 106	120 943	118 643
Nouvelles actions			
Rachats d'actions (cessions)		48 266	46 318
Attribution d'actions gratuites		(41 731)	(41 731)
Total au 31 mars 2019	6 322 106	127 478	123 230
Nouvelles actions			
Rachats d'actions (cessions)		59 428	60 960
Attribution d'actions gratuites		(52 726)	(52 726)
Total au 30 septembre 2019	6 322 106	134 180	131 464

✓ Résultat par action

Le résultat net par action correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Le Groupe n'a pas d'action ordinaire dilutive en circulation au cours de la période. Le résultat net dilué par action est donc identique au résultat net par action.

Lorsque le résultat par action est négatif, le résultat dilué par action est identique à ce résultat.

(en milliers d'euros sauf indication contraire)

RESULTAT NET PAR ACTION

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 30/09/2019
Numérateur		
Résultat net revenant aux actionnaires de la société	7 664	(4 226)
Résultat net pour le calcul du résultat par action dilué	7 664	(4 226)
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat par action de base	6 319 390	6 317 858
Effet des actions ordinaires dilutives		0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat par action dilué	6 319 390	6 317 858
Résultat net par action (en €)	1,21	(0,67)
Résultat net dilué par action (en €)	1,21	(0,67)

3.12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste s'analyse comme suit :

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019					Du 01/04/2018 au 31/03/2019				
	Solde ex. antér.	Prov Risq & Ch Const/ex	Mont. util. /ex.	Mont. non util. rep/ex.	Total	Solde ex. antér.	Prov Risq & Ch Const/ex	Mont. util. /ex.	Mont. non util. rep/ex.	Total
Garanties clients	26	27	(26)	0	27	126	26	(126)	0	26
Ind. Fin carrière	3 521	237	0	(5)	3 752	2 322	1 216	0	(17)	3 521
Litiges prud'homal	23		(16)		7	57	18	(47)	(5)	23
Loyer & charges déménagement	0				0	18	0	(18)	0	0
Attrib. Actions grat.	574	166	(236)	0	504	566	367	(335)	(24)	574
Autres provisions	17	90	(17)		90	12	17	(12)		17
Total	4 160	519	(295)	(5)	4 379	3 101	1 644	(538)	(47)	4 160

La société n'a pas connaissance au 30 septembre 2019 d'événements susceptibles de justifier la constitution de provisions pour risques et charges autres que ceux ayant fait l'objet des provisions suivantes :

Indemnités de fin de carrière

Les principales hypothèses utilisées au 30 septembre 2019 pour le calcul de la provision d'indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Hypothèses retenues	Au 30 septembre 2019	Au 31 mars 2019
Hypothèses économiques		
Taux de croissance des salaires cadres	2,5%	2,5%
Taux de croissance des salaires non cadres	2,5%	2,5%
Taux d'actualisation par référence à l'Iboxx Corporates AA	0,47%	1,05%
Durée moyenne résiduelle d'activité	13 à 21 ans	12 à 23 ans
Hypothèses démographiques		
Age de départ en retraite	60 à 67 ans	60 à 67 ans
Tables de mortalité	Insee 2018	Insee 2017
Turn-over	Taux décroissant selon l'âge et en fonction du nombre réel de démissions au sein de la société	Taux décroissant selon l'âge et en fonction du nombre réel de démissions au sein de la société

Le montant des écarts actuariels non comptabilisés au 30 septembre 2019 dans le cadre de l'application de la méthode du corridor s'élève à 692 milliers d'euros. Le montant de la charge d'étalement du corridor s'élève à 19 milliers d'euros.

✓ Conventions Collectives applicables :

- des entreprises de vente à distance - IDCC 2198
- des commerces de détail, de papeterie, fournitures de bureau, de bureautique et informatique et de librairie – IDCC 1539
- de l'enseignement privé hors contrat – IDCC 2691
- des cadres du bâtiment – IDCC 2420
- des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment – IDCC 2609
- des journalistes – IDCC 1480
- de sociétés de conseils – IDCC 1486
- des commerces de détail non alimentaires – IDCC 1517
- de l'électronique, audiovisuel, équipement ménager – IDCC 1686

3.13 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Ce poste se décompose comme suit :

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 31/03/2019
Emprunts	1 185	1 697
Billets financiers	0	0
Dettes sur contrats de location financement	0	11 748
A plus de cinq ans	1 185	13 445
Emprunts	6 662	4 494
Billets financiers	0	0
Dettes sur contrats de location financement	13	3 288
Entre trois et cinq ans	6 675	7 782
Emprunts	31 486	6 380
Billets financiers	0	0
Dettes sur contrats de location financement	42	3 075
Entre un et trois ans	31 528	9 455
Total des dettes financières long terme	39 388	30 682
Emprunts	10 692	45 467
Billets financiers	0	0
Intérêts courus/emprunt	19	29
Créances clients cédées Eurofactor	0	0
Dettes sur contrats de location financement	32	1 459
A moins d'un an	10 743	46 956
Total des dettes financières court terme	10 743	46 956
Total des dettes financières	50 131	77 638
Dépôts reçus en garantie	0	0
Banques	211	852
Concours bancaires	0	0
Comptes courants	303	308
Dividendes à payer	0	0
Endettement financier	50 645	78 797

Crédits long terme

Le 31 mars 2016 la société GROUPE LDLC a contracté un emprunt de 23 millions d'euros aux fins de financer partiellement l'acquisition de Matériel.net et des frais y afférents. Cet emprunt est remboursable sur une durée de 7 ans au taux Euribor 3 mois auquel s'ajoute une marge de prêt d'acquisition qui sera réajustée annuellement en fonction du niveau de ratio de levier.

Le 19 janvier 2018 la société GROUPE LDLC a contracté deux emprunts d'un montant respectif de 10 millions d'euros et 5,3 millions d'euros aux fins de financer l'acquisition de la société Olys ainsi que des frais y afférents.

Concernant l'emprunt de 10 millions d'euros, un avenant n° 2 au contrat de crédit en date du 31 mars 2016 a été signé le 19 janvier 2018. La durée de remboursement a été alignée avec le prêt relatif à l'acquisition 2016. Le dernier remboursement devra intervenir au 31 mars 2023. Les conditions du prêt de 23 millions d'euros s'appliquent de manière identique à celui de 10 millions d'euros.

Ces emprunts de 23 millions d'euros et 10 millions sont assortis également d'un crédit renouvelable de 15 millions d'euros utilisable par tirage d'un montant minimum de 1 million d'euros destiné à financer partiellement les besoins en fonds de roulement de la société GROUPE LDLC et de ses filiales. Le crédit renouvelable est rémunéré sur la base du taux Euribor auquel s'ajoute une marge crédit renouvelable qui sera réajustée annuellement en fonction du ratio de levier. Au 30 septembre 2019, ce crédit est utilisé à hauteur de 15 millions d'euros.

Pour couvrir les intérêts de ces emprunts à taux variable relatifs aux acquisitions 2016 et 2018, des contrats de Swap ont été souscrits.

L'avenant au contrat de crédit qui intègre l'acquisition de 2016 et 2018 est assorti de respect de « ratios bancaires » (ratios, limites d'investissements...) dont le non-respect peut entraîner, sous certaines conditions le remboursement anticipé.

Ces « ratios bancaires » sont basés contractuellement sur les comptes consolidés et sont testés semestriellement.

Le contrat de crédit comporte deux ratios bancaires financiers basés contractuellement sur les comptes consolidés et qui sont testés semestriellement :

- ✓ Un ratio de levier : ce ratio est défini comme les « dettes financières nettes consolidées » divisé par « l'EBE consolidé retraité » (soit le résultat d'exploitation du Groupe augmenté des dotations nettes aux amortissements et provisions incluent dans le résultat d'exploitation, augmenté de la cotisation sur la valeur ajoutée et des escomptes obtenus auprès des fournisseurs)
- ✓ Un ratio de gearing : ce ratio est défini comme les « dettes financières nettes consolidées » divisé par les « fonds propres consolidés » (y compris les minoritaires)

Le contrat de crédit comporte également une limite d'investissements à respecter par les membres du Groupe.

Les ratios bancaires du Contrat de Crédit sont respectés au 30 septembre 2019.

Au 31 mars 2019 les ratios bancaires du Contrat de Crédit n'étaient pas respectés et les dettes adossées avaient été reclassées en court terme pour un montant de 35,4 millions d'euros dans le bilan du 31 mars 2019.

A la date d'arrêté des comptes du 30 septembre 2019, un accord à la majorité a été donné par le pool bancaire sur la prorogation jusqu'au 31 mars 2021 du crédit renouvelable pour un montant de 13,5 millions d'euros.

L'emprunt de 5,3 millions d'euros est remboursable sur une durée de 7 ans au taux fixe de 1.31 % l'an avec un différé d'amortissement des 8 premiers trimestres. Le premier versement comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts est fixé au 30 avril 2020 et le dernier le 31 janvier 2025.

Les emprunts de 23 millions d'euros et 10 millions d'euros figurant au bilan sont enregistrés au coût amorti pour un montant respectif de 11,5 millions d'euros et 6,4 millions d'euros au 30 septembre 2019.

En avril 2019, un emprunt de 1,1 millions d'euros a été souscrit par la société GROUPE LDLC afin de financer le BFR du Groupe.

Par ailleurs, suite à la signature en mars 2017 d'un nouveau contrat d'affacturage déconsolidant avec Eurofactor, les créances cédées n'apparaissent donc plus au bilan de la société GROUPE LDLC (voir note 3.7).

Crédits court terme

Les ouvertures de crédit sont rémunérées pour une durée indéterminée sur la base des taux suivants s'élevant, selon les établissements financiers, à :

- ✓ Euribor 3 M + 1 % à Euribor 3 M + 3,5 %

Les autorisations de découverts accordées au Groupe s'élèvent à 8,6 millions d'euros au 30 septembre 2019.

Dettes sur contrats de location financement

Les dettes sur contrats de location financement concernaient principalement l'activation du nouveau siège social de GROUPE LDLC situé sur Limonest pour lequel l'échéancier prévoyait un remboursement de 22 millions sur 12 ans. Suite à la cession du siège social en juillet 2019, le Groupe a soldé la totalité du contrat de location financement, ce qui représente un montant de 19,1 millions d'euros.

3.14 INSTRUMENTS FINANCIERS

Ce poste se décompose comme suit :

Montants en euros						
Date souscription	Date de maturité	Type de contrat	Notionnel couvert	Mark to Market	Impact sur le résultat de la période	
30/06/2016	31/03/2021	SWAP	11 500 000	48 323	-	
31/03/2018	31/03/2023	SWAP	6 363 636	34 895	(10 465)	
Total				83 218	(10 465)	

En juin 2016, la société GROUPE LDLC a signé un contrat de Swap de taux qui a pour vocation à couvrir le risque lié à la variation du taux d'emprunt de 23 millions d'euros.

Suite à l'acquisition de janvier 2018, qui a donné lieu à la signature de l'avenant n°2 du crédit signé en mars 2016 et auquel s'est rajouté un emprunt de 10 millions d'euros lui aussi indexé sur un taux variable, un nouveau contrat de Swap a été signé en mars 2018.

Comme le démontrent les résultats des tests de sensibilité en note 3.15, l'impact des variations de taux d'intérêt se trouve être limité par la mise en place des contrats de Swap.

Concourant ainsi à la réduction du risque d'impact défavorable de l'élément couvert, ces instruments financiers sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie au sens du règlement ANC 2015-05.

3.15 EXPOSITION AUX RQUES DE TAUX D'INTERETS

L'exposition au risque de taux d'intérêt est composée de passifs financiers à taux variable exposés à un risque de flux de trésorerie comme suit :

	Echéancier au 30/09/2019		
	Moins d'un an	Un à cinq ans	Plus de cinq ans
Autres dettes financières	5 104	27 760	
PASSIFS FINANCIERS A TAUX VARIABLE	5 104	27 760	0

	Echéancier au 31/03/2019		
	Moins d'un an	Un à cinq ans	Plus de cinq ans
Autres dettes financières	37 211	2 383	277
PASSIFS FINANCIERS A TAUX VARIABLE	37 211	2 383	277

Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

Sur la base des éléments présentés ci-dessus, une variation de 0,50 points de base des taux d'intérêt aurait un impact sur l'exposition nette du Groupe, en année pleine de 358 milliers d'euros sur le résultat consolidé avant impôt du Groupe au 30 septembre 2019.

Au 30 septembre 2019	Impact résultat
Variation de + 0,5 points de base	(358)
Variation de - 0,5 points de base	358

Les chiffres indiquant une variation négative correspondent à une charge financière.

3.16 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste se décompose comme suit :

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 31/03/2019
Fournisseurs	56 001	51 494
Fournisseurs effets à payer	11 919	10 397
Fournisseurs factures non parvenues	2 710	2 488
Total	70 629	64 379

Les échéances de la totalité des dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à moins d'un an.

3.17 AUTRES DETTES ET COMPTES DE DE REGULARISATION

Ce poste se décompose comme suit :

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 31/03/2019
Avances et acomptes reçus sur commandes	2 921	2 942
Dettes envers le personnel	6 210	6 541
Dettes envers les organismes sociaux	3 296	3 231
Etat (impôt sur les bénéfiques, TVA, autres)	6 671	7 482
Impôts différés passif	3 380	1 805
Clients autres avoirs	3 367	3 305
Dettes diverses	656	669
Produits constatés d'avance	4 270	2 537
Total	30 771	28 511

Les échéances de la totalité des autres dettes sont à moins d'un an.

Au 30 septembre 2019, un impôt différé passif est comptabilisé sur actif incorporel relatif à la marque Matériel.net pour 1 419 milliers d'euros et au titre du contrat Apple pour 2 786 milliers d'euros, contre respectivement 1 539 et 2 869 milliers d'euros au 31 mars 2019.

Le poste « produits constatés d'avance » correspond essentiellement à l'étalement des garanties clients et au retraitement des deux derniers jours de chiffre d'affaires.

3.18 TABLEAU DES PARTIES LIEES

Ce poste se décompose comme suit :

	au 01/04/2019 au 30/09/2019			Du 01/04/2018 au 31/03/2019		
	Participations			Participations		
	brut	dépr.	net	brut	dépr.	net
Immobilisations financières	2 307	(39)	2 267	2 307	(39)	2 267
Clients et cptes rattachés	14	0	14	136	0	136
Autres créances	150	0	150	150	0	150
Comptes de régularisation	0	0	0	0	0	0
Total actif	2 471	(39)	2 431	2 593	(39)	2 553
Dettes financières	0	0	0	0	0	0
Dettes frs et cptes ratt.	(204)	0	(204)	(172)	0	(172)
Autres dettes	(200)	0	(200)	(178)	0	(178)
Comptes de régularisation	0	0	0	0	0	0
Total passif	(404)	0	(404)	(349)	0	(349)

Les immobilisations financières correspondent principalement aux titres NLCL pour 1 500 milliers d'euros et 400 milliers pour les titres de CG Développement. Les dépréciations concernent les titres Phox et Presse non-Stop.

Les créances clients sont composées des créances CG Développement et NLCL dans les comptes des sociétés DLP Connect, Anikop et GROUPE LDLC.

Les autres créances concernent le compte courant NLCL.

Les dettes fournisseurs sont composées essentiellement des dettes CG Développement pour 55 milliers euros, et Phox pour 112 milliers d'euros.

Les autres dettes proviennent du compte courant d'associé entre GROUPE LDLC et la SCI Immo Fi de 200 milliers d'euros.

4 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019			Du 01/04/2018 au 30/09/2018		
	France métropole	Export	Total	France métropole	Export	Total
Vente m/ses	186 669	24 063	210 732	197 283	26 609	223 893
Prest. vendues*	9 048	2 268	11 316	8 595	2 092	10 687
Total	195 716	26 331	222 048	205 878	28 701	234 579

* Les prestations vendues correspondent notamment aux frais de port.

Au 30 septembre 2019, 88 % du chiffre d'affaires est réalisé en France Métropole, au même titre qu'au 30 septembre 2018.

4.2 EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 30/09/2018
Salaires et traitements	16 086	16 863
Charges sociales	6 814	7 362
Participation des salariés aux résult.entreprises	0	0
Total	22 899	24 226
Effectif salariés moyen	1 022	1 056
Dont non cadres	741	706
Dont cadres	235	305
Dont intérimaires	46	45

Le CICE est supprimé depuis le 1er janvier 2019 et est remplacé par un nouvel allègement des charges sociales.

Information sur les plans d'attribution d'actions gratuites			
En cours	29/06/2017	13/11/2017	23/02/2018
Date d'attribution			
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	10 000	2 000	35 000
Date d'acquisition des actions	1 000 actions au 29/06/2019	13/11/2019	10 000 actions au 23/02/2020
	1 000 actions au 29/06/2020		12 500 actions au 23/02/2021
	2 000 actions au 29/06/2021		12 500 actions au 23/02/2022
	3 000 actions au 29/06/2022		
	3 000 actions au 29/06/2023		
Période de conservation	2 ans	2 ans	1 an

Attributions gratuites d'actions

Les avantages accordés sous forme d'attributions gratuites d'actions, auparavant évalués à la juste valeur à la date d'attribution des actions et comptabilisés en contrepartie des capitaux propres selon les normes IFRS, sont désormais évalués au coût d'entrée des actions à la date de leur affectation aux plans et comptabilisés en contrepartie d'une provision pour charges, conformément aux dispositions du règlement CRC 99-02. Tout comme en IFRS, ces charges de personnel sont linéairement étalées sur la période d'acquisition (voir méthodes comptables en note 2.2.17).

- Attribution du 9 juillet 2014 de 161 746 actions existantes de GROUPE LDLC qui ne deviendra définitive qu'à l'issue d'une période d'acquisition de deux à cinq ans, les bénéficiaires devant ensuite conserver les actions ainsi attribuées pendant deux années.

- Attribution du 29 juin 2017 de 10 000 actions existantes de GROUPE LDLC qui ne deviendra définitive qu'à l'issue d'une période d'acquisition de deux à six ans, les bénéficiaires devant ensuite conserver les actions ainsi attribuées pendant deux années.

- Attribution du 13 novembre 2017 de 2 000 actions existantes de GROUPE LDLC qui ne deviendra définitive qu'à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans, les bénéficiaires devant ensuite conserver les actions ainsi attribuées pendant deux années.

- Attribution du 23 février 2018 de 35 000 actions existantes de GROUPE LDLC qui deviendra définitive qu'à l'issue d'une période d'acquisition de deux à quatre ans, les bénéficiaires devant ensuite conserver les actions ainsi attribuées pendant une année.

L'attribution de ces actions est soumise à une condition de présence, sauf pour le plan d'attribution du 9 juillet 2014, mais n'est pas soumise à une condition de performance.

La provision pour charges de 166 milliers d'euros comptabilisée au 30 septembre 2019 est destinée à couvrir la sortie probable de ressources pour chacune des tranches des plans de 2014 à 2018, en fonction de la probabilité d'atteinte des conditions de présence et du prorata de service rendu.

La contrepartie de cette provision est une charge de personnel.

Les plans de juin 2017, novembre 2017 et février 2018 font l'objet de conventions de refacturation avec des filiales (voir note 2.2.17).

Sur l'exercice clos au 30 septembre 2019, 52 726 actions ont été attribuées définitivement.

4.3 DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 30/09/2018
Dot. et rep. aux amortissements des immobilisations	(3 384)	(3 123)
Dot. et rep. aux prov. pour indemnités de fin de carrière	(212)	(372)
Dot. et rep. aux provisions pour dépréciation des stocks	(318)	253
Dot. et rep. aux prov. pour dépréc. des créances	104	117
Dot. et rep. aux prov. pour dépréc. de compte courant	0	0
Dot. et rep. aux provisions pour garantie clients	(1)	(9)
Dotations et reprises diverses	(57)	(36)
Total dotations et reprises aux amort. et aux provisions	(3 868)	(3 171)

Les chiffres en (-) correspondent à une charge.

La hausse des dotations et reprises des immobilisations s'explique essentiellement par la mise en service sur l'exercice de certains projets de développement informatique. La dotation s'élève à 444 milliers d'euros au 30 septembre 2019.

4.4 RESULTAT FINANCIER

Ce poste se décompose comme suit :

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 30/09/2018
Reprise de provisions pour dépréciation d'éléments financiers	248	0
Autres produits financiers	21	58
Produits financiers	270	58
Intérêts des emprunts	(599)	(914)
Intérêts bancaires	(147)	(57)
Intérêts compte courant	0	(28)
Commissions de financement	(13)	(11)
Dotations de provisions pour dépréciation d'éléments financiers	(174)	(38)
Dotations aux prov. pour indemnités de fin de carrière	(19)	0
Autres charges financières	(36)	(8)
Charges financières	(989)	(1 056)
Résultat financier	(719)	(998)

Les écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite, auparavant constatés en autres éléments du résultat global (OCI) selon les normes IFRS, sont désormais comptabilisés immédiatement en résultat financier, conformément aux dispositions du règlement CRC 99-02 (voir méthodes comptables en note 2.2.20.1).

Au 30 septembre 2019, le poste d'intérêts d'emprunts (voir note 3.13) comprend à hauteur de :

- ✓ 155 milliers d'euros le coût de l'emprunt de 23 millions d'euros qui a permis de financer en partie l'acquisition du Groupe Matériel.net contre 303 milliers d'euros au 30 septembre 2018.
- ✓ 131 milliers d'euros le coût des emprunts de 15,3 millions d'euros qui ont permis de financer l'acquisition de la société Olys contre 182 milliers d'euros au 30 septembre 2018
- ✓ 148 milliers d'euros le coût du crédit renouvelable contre 159 milliers d'euros au 30 septembre 2018

Suite à la vente des entrepôts et des bureaux détenus par la SCI Domimo 2, le contrat de Swap de taux souscrit pour couvrir le risque lié à la variation du taux d'emprunt variable a été soldé, ce qui a généré une charge d'intérêts bancaires de 121 milliers d'euros.

Les provisions et reprises d'éléments financiers correspondent à la dépréciation des actions propres acquises avec un objectif d'attribution de plan d'actions gratuites mais non attribuées à un plan déterminé au 30 septembre 2019.

4.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Ce poste se décompose comme suit :

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 30/09/2018
Produits / cessions immobilisations	43 642	9
Reprise excep./provisions	234	301
Autres produits exceptionnels	25	19
Total produits exceptionnels	43 901	329
Valeur nette comptable des immob. cédées	31 451	9
Charges exceptionnelles rachat de ses actions	234	301
Autres charges exceptionnelles	107	25
Total charges exceptionnelles	31 792	335
Total	12 109	(6)

Le résultat exceptionnel se compose principalement de :

- La cession du contrat de location de financement du siège social de Groupe LDLC intervenu en juillet 2019 qui a dégagé une plus value d'un montant de 9 111 milliers d'euros.
- La cession en juin 2019 des entrepôts et bureaux situés à Grandchamps des Fontaines détenus par Domimo 2, qui a dégagé une plus value d'un montant de 3 202 milliers d'euros.

4.6 IMPOT

Ce poste se décompose comme suit :

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 30/09/2018
Résultat net part du groupe	7 664	(4 226)
(Charge) Produit d'impôt courant	(3 351)	94
(Charge) Produit d'impôt différé	(1 186)	2 238
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
Résultat avant impôt	12 202	(6 558)
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(4 201)	2 258
Différences permanentes (a)	(239)	174
Classification du CIR	0	0
Crédits d'impôts	93	96
Impact changement de taux (b)	(190)	7
Autres impacts	0	(203)
Impôt sur dividendes	0	0
Charge d'impôt réelle	(4 537)	2 332

Le taux d'impôt applicable en France est le taux de base de 33,33 % pour les sociétés intégrées fiscalement augmenté de la contribution sociale de 3,3 %, soit respectivement 34,43%. La loi de finance 2019 engendre une baisse progressive du taux normal de l'impôt sur les sociétés pour parvenir à un taux de 25 % à horizon 2022.

Le taux d'impôt applicable en Espagne est le taux de base de 25 %.

La charge d'impôt nette du Groupe tient compte de cette baisse, par l'application d'une taxation de 25% augmentée de la contribution de 3,3 % pour les principaux éléments dont l'imposition est à échéance 2022 et au-delà.

La CVAE, auparavant comptabilisée en « impôt sur le résultat » selon les normes IFRS, est désormais incluse dans la rubrique « Impôts et taxes ».

4.7 CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE

Les sociétés GROUPE LDLC, Hardware.fr, Nemeio bénéficient du régime des groupes de sociétés depuis le 1^{er} avril 2004 et la société LDLC Distribution depuis le 1^{er} avril 2013.

Les sociétés LDLC Villefranche et L'Ecole LDLC sont intégrées fiscalement depuis le 1^{er} avril 2015.

Les sociétés LDLC Bordeaux, LDLC Villeurbanne, LDLC Lille V2 et Campus 2017 sont intégrées fiscalement depuis le 1^{er} avril 2016.

Les sociétés LDLC Lyon 7, LDLC Cormeilles, ADB Limonest, Domimo 2 et Domimo 3 sont intégrées fiscalement depuis le 1^{er} avril 2017.

Les sociétés LDLC 7, LDLC 8, LDLC 9, LDLC 10, LDLC 11, LDLC 12, LDLC 13 et Olys sont intégrées fiscalement depuis le 1^{er} avril 2018.

La société GROUPE LDLC est la tête du Groupe d'intégration fiscale.

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque filiale intégrée supporte un impôt égal à celui dont elle aurait dû s'acquitter en l'absence d'intégration.

L'intégration fiscale a généré une économie d'impôt de 524 milliers d'euros sur l'exercice clos au 30 septembre 2019.

5 AUTRES NOTES ANNEXES

5.1 INFORMATIONS SUR LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES ALLOUES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 30/09/2018
AVANTAGES A COURT TERME		
Rémunérations fixes	261	261
Rémunérations variables	7	102
AUTRES AVANTAGES		
Rémunérations payées en actions (attribution d'actions gratuites)	0	0
Total rémunérations et avantages accordés aux dirigeants	268	363

5.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2.1 ENGAGEMENTS DONNES

- ✓ Privilège de prêteur de deniers consenti par Domimo 3 sur un immeuble commercial situé 188 bis, route de Rennes 44300 Nantes, en garantie du prêt conclu entre Domimo 3 et Crédit Industriel de l'Ouest en date du 15 mai 2008 d'un montant de 700 milliers d'euros.
- ✓ Délégation de loyer consentie par Domimo 3 en garantie du prêt conclu entre Domimo 3 et Crédit Industriel de l'Ouest en date du 15 mai 2008.
- ✓ Caution solidaire à hauteur de 79 milliers d'euros consentie par la société GROUPE LDLC à Monsieur SOUBIE Jean-Pierre, propriétaire des locaux situé au 24 rue Berthome à Villemonble (93250).
- ✓ La société GROUPE LDLC s'est portée caution de la société LDLC Lille V2 à hauteur de 39 milliers d'euros pour le bail commercial signé le 31/08/2017 entre la SCI IMMOCCROUS, bailleur et la société LDLC Lille V2.
- ✓ Signature d'un contrat de partenariat en octobre 2018 avec l'ASVEL pour une durée de 10 ans. En vertu d'une clause de confidentialité, le montant de l'engagement n'est pas communiqué.
- ✓ Signature d'un contrat de partenariat en août 2019 avec la SASP LYON ASVEL FEMININ pour une durée de 4 ans. En vertu d'une clause de confidentialité, le montant de l'engagement n'est pas communiqué.
- ✓ Nantissement des parts sociales Domimo 2 et Domimo 3 en garantie du prêt de 38 millions d'euros.
- ✓ Nantissement de premier rang sur le Fonds de commerce dont l'activité consiste notamment dans l'activité de commerce de détail via la vente à distance de matériel informatique sous la marque Matériel.Net pour sûreté et garantie de toutes les sommes en principales dues au titre du contrat de crédits d'un montant maximum en principal de 38 millions d'euros.
- ✓ Nantissement des titres Olys en garantie du prêt d'acquisition 2018 de 10 millions d'euros.
- ✓ Nantissement de premier rang d'un compte à terme de 2 millions d'euros pour sûreté et garantie des sommes dues en principal au titre du contrat de crédits et des autres documents financiers afférentes exclusivement au crédit renouvelable, soit un montant maximum en principal de 15 millions d'euros, à majorer de tous intérêts.
- ✓ Nantissement de premier rang d'un compte à terme de 4 millions d'euros pour sûreté et garantie des sommes dues en principal au titre du contrat de crédits et des autres documents financiers afférentes exclusivement au crédit renouvelable, soit un montant maximum en principal de 15 millions d'euros, à majorer de tous intérêts.
- ✓ Nantissement du fonds de matériel de l'établissement Olys situé au 400 avenue du Docteur Baillet Centre commercial CAP COSTIERES 30000 NIMES au profit de la Banque Populaire du Sud en garantie d'un prêt à hauteur de 320 milliers d'euros.

- ✓ Nantissement du fonds de négoce de l'établissement Olys situé à la ZAC de Chateaufarine 25000 BESANCON au profit de la Société Générale en garantie d'un prêt de 260 milliers d'euros.
- ✓ Nantissement du fonds de négoce de l'établissement Olys situé au 4 rue du Commandant Dubois 69003 LYON au profit de Crédit Coopératif en garantie d'un prêt à hauteur de 600 milliers d'euros.
- ✓ Nantissement de 153 000 actions détenues par Olys dans le capital de Mac And Co Digital représentant 153 000 euros, soit 51% du capital social et des droits de votes au profit de la Société Générale en garantie d'un prêt à hauteur de 150 milliers d'euros.
- ✓ Nantissement du fonds de commerce de l'établissement Olys situé au Centre Commercial Grand V, 117 Traverse de la Montre 13011 MARSEILLE, au profit de la Société Générale en garantie d'un prêt à hauteur de 92 milliers d'euros.
- ✓ Nantissement du fonds de négoce de l'établissement Olys situé au 7 rue de la Poste 74000 ANNECY au profit de la Société Générale en garantie d'un prêt à hauteur de 251 milliers d'euros.
- ✓ Nantissement du fonds de négoce de l'établissement Olys situé au 7 rue de la Poste 74000 ANNECY au profit de la Société Générale en garantie d'un prêt à hauteur de 125 milliers d'euros et présentant un solde de 31,2 milliers d'euros
- ✓ Nantissement du fonds de commerce de l'établissement Olys situé au Centre commercial CARRE JAUDE, 2 rue Giscard de la Tour Fondue 63000 CLERMONT FERRAND au profit de la Société Générale en garantie d'un prêt à concurrence de 317 milliers d'euros.
- ✓ Nantissement du fonds de commercialisation de l'établissement Olys situé au 67 rue Vendôme 69006 LYON au profit de la Société Générale en garantie d'un prêt de 270 milliers d'euros.
- ✓ Nantissement du fonds de matériel de l'établissement Olys situé au 36 rue Saint Guilhem 34000 MONTPELLIER au profit de la Banque Populaire du Sud en garantie d'un prêt à hauteur de 200 milliers d'euros.
- ✓ Engagement sur opération de crédit-bail sur biens mobiliers de la société Mac and Co Digital au profit de HONDA FINANCE en garantie de contrats de location de crédit-bail hauteur de 57 milliers d'euros et présentant un solde de 43 milliers d'euros.
- ✓ Engagement sur opération de crédit-bail sur biens mobiliers des établissements Olys situés aux :
 - 4 rue du Commandant Dubois 69003 LYON
 - 20 rue Servient 69003 LYON
 - 67 rue Vendôme 69006 LYON
 au profit de la SOGELEASE en garantie des contrats de crédit-bail à hauteur de 124 milliers d'euros et présentant un solde de 26 milliers d'euros.
- ✓ Engagement sur opération de crédit-bail sur biens mobiliers des établissements Olys situés aux :
 - 39 rue René Fonck Zone Frejorgues Ouest 34130 MAUGUIO
 - 36 rue Saint Guilhem 34000 MONTPELLIER
 au profit de la société FINANCO en garantie d'un contrat de location de crédit-bail à hauteur de 17 milliers d'euros et présentant un solde de 6 milliers d'euros.

- ✓ Engagement sur opération de crédit-bail sur biens mobiliers de la société MY MULTIMEDIA au profit de MERCEDES BENZ FINANCIAL SERVICES FRANCE en garantie d'un contrat de location de crédit-bail à hauteur de 37 milliers d'euros et présentant un solde de 10 milliers d'euros.
- ✓ Engagement sur opération de crédit-bail sur biens mobiliers de la société Olys au profit de FINANCO en garantie d'un contrat de location de crédit-bail à hauteur de 25 milliers d'euros et présentant un solde de 1 millier d'euros.
- ✓ Caution personnel et solidaire de Olys au profit de la société Mac And Co Digital au bénéfice de la société TECHDATA à hauteur de 50 milliers d'euros sur contrat commercial

5.2.2 ENGAGEMENTS REÇUS

- ✓ La BNP Paribas s'est portée caution solidaire de GROUPE LDLC en faveur de la SCI Blomet représentée par Monsieur CHANCEL – Administrateur de sociétés – à hauteur de 400 milliers d'euros pour garantir le paiement des loyers de la boutique de Paris.
- ✓ La BNP Paribas a émis une garantie pour GROUPE LDLC en faveur de Comunidad de Bienes à hauteur de 126 milliers d'euros pour garantir le paiement des loyers de la boutique de Barcelone en Espagne de sa filiale GROUPE LDLC Espana.
- ✓ L'administration Fédérale des Contributions, Division principale de la taxe sur la valeur ajoutée de 55 000 CHF pour garantir le paiement de la TVA Suisse de GROUPE LDLC. Cautionnement valable pour une durée illimitée.
- ✓ L'administration Fédérale des douanes à hauteur de 13 020 CHF pour garantir le paiement des droits de douane et TVA douanière de GROUPE LDLC. Cautionnement valable pour une durée illimitée.
- ✓ En mai 2016, la société GROUPE LDLC a signé un contrat de swap de taux qui a pour vocation à couvrir le risque lié à la variation du taux d'emprunt de 23 millions d'euros (voir note 3.14).
- ✓ En avril 2018, la société GROUPE LDLC a signé un contrat de swap de taux qui a pour vocation à couvrir le risque lié à la variation du taux d'emprunt de 10 millions d'euros (voir note 3.14).
- ✓ En janvier 2015, la société GROUPE LDLC a signé avec la Caisse d'Epargne une convention cadre relative aux opérations sur instruments financier à terme. A ce jour, aucun contrat n'est en cours.
- ✓ En janvier, 2015, la société GROUPE LDLC a signé avec le Crédit Agricole une convention cadre relative à des achats de dollars (USD) à terme. A ce jour, aucun contrat n'est en cours.
- ✓ GROUPE LDLC bénéficie d'une garantie au titre du Fonds FNG Prêt Numérique dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la BPI à hauteur de 80 % de son capital, soit 490 milliers d'euros au 30 septembre 2019.
- ✓ GROUPE LDLC bénéficie d'une garantie au titre du Fonds FNG Prêt Croissance Industrie 2 dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la BPI à hauteur de 80 % de son capital, soit 720 milliers d'euros au 30 septembre 2019.

- ✓ GROUPE LDLC bénéficie d'une garantie au titre du Fonds FNG Prêt Croissance Industrie 2 dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la BPI à hauteur de 80 % de son capital, soit 880 milliers d'euros au 30 septembre 2019.
- ✓ GROUPE LDLC bénéficie d'une garantie au titre du Fonds FNG Renforcement de Haut de Bilan dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de la BPI à hauteur de 50 % de son capital, soit 2 650 milliers d'euros au 30 septembre 2019.
- ✓ GROUPE LDLC bénéficie d'une garantie au titre du Fonds Renforcement Haut de Bilan dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès d'OSEO à hauteur de 80 % de son capital, soit 160 milliers d'euros au 30 septembre 2019.
- ✓ La société Olys bénéficie d'une garantie au titre du programme opérationnel « Compétitivité Régionale et Emploi » co-financé par les Fonds Structurels de l'Union Européenne et la Région Languedoc-Roussillon au titre de l'initiative JEREMIE (Joint European Ressources for Micro to Medium Entreprises) dans le cadre de l'emprunt de 320 milliers d'euros souscrit auprès de la Banque Populaire Sud-Ouest à hauteur de 80% de son capital, soit 27 milliers d'euros.
- ✓ La société Olys bénéficie d'une garantie au titre du programme opérationnel « Compétitivité Régionale et Emploi » co-financé par les Fonds Structurels de l'Union Européenne et la Région Languedoc-Roussillon au titre de l'initiative JEREMIE (Joint European Ressources for Micro to Medium Entreprises) dans le cadre de l'emprunt de 200 milliers d'euros souscrit auprès de la Banque Populaire Sud-Ouest à hauteur de 80% de son capital, soit 19 milliers d'euros.

5.2.3 ENGAGEMENTS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DE LA SOCIETE

Les tableaux ci-dessous présentent l'ensemble des engagements et obligations en matière de location financement et location simple.

LOCATION FINANCEMENT

La valeur actualisée des loyers futurs incluse dans le poste « Emprunts et dettes financières » et concernant des biens activés répondent à la définition de contrat de location financement.

La répartition des échéances est la suivante :

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 31/03/2019
A moins d'un an	0	1 415
De un à cinq ans	0	5 985
A plus de cinq ans	0	10 269
VALEUR ACTUALISEE DES LOYERS FUTURS	0	17 668

LOCATION SIMPLE

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des engagements liés aux contrats de location simple et correspondent aux loyers non résiliables de magasins, plateformes logistiques et autres bâtiments (sièges et administratifs).

La répartition des échéances est la suivante :

	Du 01/04/2019 au 30/09/2019	Du 01/04/2018 au 31/03/2019
A moins d'un an	5 493	3 694
De un à cinq ans	18 771	11 654
A plus de cinq ans	15 652	8 239
VALEUR ACTUALISEE DES LOYERS FUTURS	39 917	23 587

5.3 IMPACTS DU CHANGEMENT DE REFERENTIEL COMPTABLE SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Le groupe a retraité les comptes comparatifs au titre de l'application du règlement CRC 99-02 (voir note 2.2.2).

Conformément à l'ANC 2010-01, les comptes comparatifs ont été retraités, comme si le règlement CRC 99-02 avait été appliqué au 1^{er} avril 2018.

Les principaux reclassements :

Certaines différences entre les IFRS et le règlement du CRC 99-02 sont sans incidence sur le résultat et les capitaux propres. Il s'agit notamment des différences de présentation suivantes :

- **Actifs et passifs courants et non courants**

En IFRS, les éléments d'actif et de passif sont classés en « non courants » ou « courants ». Une telle distinction n'existe pas dans le règlement CRC 99-02. En normes françaises, ces éléments sont classés en « actif immobilisé », « actif circulant », « provisions » ou « dettes ».

- **Affacturage**

Le Groupe procède à des cessions de créances sans recours. En IFRS, la part des créances cédées non garantie est comptabilisée en créances clients et comptes rattachés. En normes françaises, elle est comptabilisée en autres créances.

- **Résultat courant et résultat exceptionnel**

En normes françaises, il y a obligation de distinguer le résultat courant et le résultat exceptionnel. Cependant le PCG ne fournit pas de définition précise du résultat exceptionnel. Il a été décidé de classer en résultat exceptionnel les opérations selon les critères définis par le Groupe et précisés en note 4.5.

- **Cotisation sur la valeur ajoutée**

En IFRS, la CVAE est présentée en impôt sur le résultat. En normes françaises, la CVAE est classée dans le résultat d'exploitation.

Les principaux retraitements :

- **Écarts d'acquisition et frais d'acquisition**

En IFRS, les écarts d'acquisition peuvent être traités selon la méthode du « goodwill complet ». En normes françaises, les écarts d'acquisition sont comptabilisés sur la base de la différence entre prix payé par le Groupe et sa quote-part dans la situation nette de la société acquise.

En IFRS, les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges opérationnelles. En normes françaises, ils sont inclus dans le prix d'acquisition des titres pour leur montant net d'impôt.

Le passage en normes françaises impacte la valeur de l'écart d'acquisition, et la situation nette.

- **Attribution aux salariés d'actions propres**

En IFRS, ces actions (ainsi que les provisions pour dépréciation) sont déduites des capitaux propres jusqu'à leur attribution définitive). En normes françaises, ces actions propres classées en titres de placement dans les comptes individuels sont maintenues dans cette rubrique dans les comptes consolidés, ainsi que les provisions en résultat financier.

- **Plans d'actions gratuites**

En IFRS, les avantages accordés sous forme d'actions gratuites sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution des actions et comptabilisées en contrepartie des capitaux propres. En normes françaises ces actions sont évaluées au coût d'entrée des actions à la date de leur affectation aux plans et comptabilisées en contrepartie d'une provision pour charges. Le traitement comptable appliqué dans les comptes individuels est maintenu dans les comptes consolidés, y compris pour les mouvements qui restent comptabilisés en résultat exceptionnel.

- **Avantages du personnel – Ecart actuariels**

En IFRS, les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements d'indemnités de fin de carrière sont constatées immédiatement en autres éléments du résultat global non recyclables (OCI) pour leur montant net d'impôt. En normes françaises, l'impact est constaté directement en charge d'exploitation. Le Groupe a choisi d'étaler cette charge selon la méthode du corridor.

- **IFRIC 21**

En IFRS, en application de l'IFRIC 21, les taxes dont une entreprise est redevable en vertu d'une loi ou d'un règlement doivent être provisionnées au moment du fait générateur de la taxe telle que définie légalement.

Le règlement CRC 99-02 ne prévoit pas de retraitement spécifique sur la comptabilisation des taxes.

5.3.1 ETAT DE PASSAGE DU BILAN AU 31 MARS 2019 DES NORMES IFRS VERS LE REGLEMENT CRC 99-02

Actif

	Retraitements IFRS -> CRC 99-02					Reclassements IFRS -> CRC 99-02								
	Engagement IFC	IFRIC 21	CVAE	Frais d'acquisition	Ecart d'acquisition	Actions propres desintées aux salariés	Contrat ASVEL	Stock	Plans AGA	SWAP	Eurofactor	Impôt différé	Actifs non courants et courants	31/03/2019 Normes françaises
31/03/2019 IFRS	26 725			589	(172)								27 142	Ecart d'acquisition nets
Autres immobilisations incorporelles nettes	25 576												25 576	Autres immobilisations incorporelles nettes
Immobilisations corporelles nettes	43 800												43 800	Immobilisations corporelles nettes
Immobilisations financières nettes	5 301												5 301	Immobilisations financières nettes
Impôts différés	4 210	(21)	(17)	589	(172)		63		(48)		(2 680)	(1 469)		
Actifs non courants	105 612	(21)	(17)	589	(172)		63		(48)		(2 680)	(1 469)	101 820	Actif immobilisé
Stocks	63 731						(198)						63 532	Stocks
Clients et comptes rattachés	27 949									(1 464)			26 485	Clients et comptes rattachés
Autres créances	16 833									1 464		1 469	19 766	Autres créances et comptes de régularisation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 315					1 216							1 216	Valeurs mobilières de placement
Actifs courants	125 829					1 216	(198)						128 315	Disponibilités
Total de l'actif	231 441	(21)	(17)	589	(172)	1 216	(135)			(48)	(2 680)	1 469	230 134	Total de l'actif

Passif

	Retraitements IFRS -> CRC 99-2					Reclassements IFRS -> CRC 99-2								
	Engagement IFC	IFRIC 21	CVAE	Frais d'acquisition	Ecart d'acquisition	Actions propres desintées aux salariés	Contrat ASVEL	Stock	Plans AGA	SWAP	Eurofactor	Impôt différé	Passifs non courants et courants	31/03/2019 Normes françaises
31/03/2019 IFRS	1 138												1 138	Capital
Primes	21 053												21 053	Primes
Réserves consolidées	36 655	(164)	(16)	589	10		(142)		(646)	81			36 993	Réserves consolidées
Titres auto-détenus	(1 491)					1 464							(27)	Titres auto-détenus
Résultat	(4 264)	29	(1)			(169)	82	8	99	21			(4 820)	Résultat
Total des capitaux propres revenant aux actionnaires	53 091	(134)	(17)	589	10	1 296	82	(135)	(547)	103			54 337	Total des capitaux propres - part du groupe
Intérêts minoritaires	132				(182)								(50)	Intérêts minoritaires
Participations ne donnant pas le contrôle														Participations ne donnant pas le contrôle
Total des capitaux propres	53 222	(134)	(17)	589	(172)	1 296	82	(135)	(547)	103			54 287	Total des capitaux propres
Emprunts à + d'un an	30 682												(30 682)	
Impôts différés	4 564		(0)			(80)					(2 680)	(1 805)		
Provisions retraite	3 521											639		
Provisions non courants	38 767		(0)			(80)					(2 680)	(31 847)	4 160	Provisions
Emprunts et autres financements courants	48 115											30 682	78 797	Emprunts et dettes financières
Provisions pour risques et charges	92						(120)		547			(639)		
Fournisseurs et comptes rattachés	64 499												64 379	Fournisseurs et comptes rattachés
Autres dettes	26 745	113								(151)		1 805	28 511	Autres dettes et comptes de régularisation
Passifs courants	139 451	113					(120)		547	(151)		31 847	171 687	Dettes
Total du passif	231 441	(21)	(17)	589	(172)	1 216	(38)	(135)		(48)	(2 680)	1 469	230 134	Total du passif

5.3.2 ETAT DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT AU 30 SEPTEMBRE 2018 DES NORMES IFRS VERS LE REGLEMENT CRC 99-02

	30/09/2018			Reclassements IFRS -> CRC 99-02					Reclassements IFRS -> CRC 99-02					30/09/2018 Normes françaises		
	Publié	Affectation du Goodwill *	IFRS Retraite *	Engagement IFC	Stock	Contrat ASVEL	Plans AGA	SWAP	IFRIC 21	Total CVAE	Résultat exceptionnel	CVAE	Provision indemnités fin de carrière		Résultat financier	
Chiffre d'affaires	234 579		234 579											234 579	Chiffre d'affaires	
Autres produits opérationnels	206		206											206	Autres produits d'exploitation	
Achats consommés	(196 574)		(196 574)		(57)									(196 574)	Achats consommés	
Marge brute	38 211		38 211		(57)									38 154	Marge brute	
Autres achats charges externes	(14 453)		(14 453)			40									(14 413)	Autres achats charges externes
Impôts et taxes	(885)		(885)					(460)			(333)				(1 678)	Impôts et taxes
Charges de personnel	(24 531)		(24 531)	(161)			94						372		(24 226)	Charges de personnel
Dot.& Rep. aux amortissements et provisions	(2 509)	(290)	(2 799)										(372)		(3 171)	Dot.& Rep. aux amortissements et provisions
Autres charges et produits	(225)		(225)								6				(219)	Autres charges et produits
															0	
Résultat opérationnel courant	(4 392)	(290)	(4 681)	(161)	(57)	40	94	(460)			6	(333)			(5 551)	Résultat d'exploitation
Autres charges opérationnelles	(9)		(9)								9					
Autres produits opérationnels	9		9								(9)					
Résultat opérationnel	(4 391)	(290)	(4 681)	(161)	(57)	40	94	(460)			6	(333)			(5 551)	
Coût de l'endettement financier net	(1 011)		(1 011)												1 011	- Coût de l'endettement financier net
Autres charges et produits financiers	16		16					(3)							(13)	- Autres charges et produits financiers
															(1 056)	Charges financières
															58	Produits financiers
Résultat avant impôt sur le résultat	(5 387)	(290)	(5 676)	(161)	(57)	40	94	(3)	(460)		6	(333)			(6 550)	Résultat courant des sociétés intégrées
							(301)				(34)				(335)	Charges exceptionnelles
							301				28				328	Produits exceptionnels
Impôt	1 876	93	1 969	41	18	(14)	(32)	1	15	1	0	333			2 332	Impôts sur les résultats
Résultat des sociétés intégrées	(3 511)	(197)	(3 708)	(119)	(39)	26	62	(2)	(444)	1					(4 223)	Résultat net des sociétés intégrées
Résultat après IS des activités cédées	0		0													- Résultat après IS des activités cédées
Résultat net de l'exercice	(3 511)	(197)	(3 708)	(119)	(39)	26	62	(2)	(444)	1					(4 223)	Résultat net de l'exercice
Réévaluation des avantages au personnel nette d'IS	(119)		(119)	119												
futurs	11		11				(11)									
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	(108)		(108)	119			(11)									
Résultat net global	(3 619)	(197)	(3 816)	-	(39)	26	62	(13)	(444)	1					(4 223)	Résultat net de l'exercice

* Suite à l'allocation définitive du prix d'acquisition du groupe Olys réalisée dans les 12 mois postérieurs à la date d'acquisition soit au 31 mars 2019, un actif incorporel a été identifié correspondant au contrat avantageux avec Apple qui est amorti sur une durée de 20 ans.

5.3.3 ETAT DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2019 DES NORMES IFRS VERS LE REGLEMENT CRC 99-02

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Titres auto détenus	Capitaux propres part du groupe	Intérêts Minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 mars 2019 - IFRS	1 138	21 053	32 391	(1 491)	53 091	132	53 222
Résultat net au 31 mars 2019			(486)		(486)		(486)
Gains-pertes enreg. en capitaux propres			984		984		984
Mouvements actions propres			(169)	1 464	1 296		1 296
Attribution gratuite d'actions			(547)		(547)		(547)
Augmentation de capital et primes					0		0
Dividendes versés					0		0
Divers					0		0
Première application IFRS 15 (a)					0		0
Réserves part. ne donnant pas le contrôle						(182)	(182)
Capitaux propres au 31 mars 2019 - CRC 99-02	1 138	21 053	32 173	(27)	54 337	(50)	54 287

5.3.4 ETAT DE PASSAGE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 30 SEPTEMBRE 2018 DES NORMES IFRS VERS LE REGLEMENT CRC 99-02

30/09/2018 IFRS Retraité*	Retraitements IFRS -> CRC 99-02								Reclassements IFRS -> CRC 99-02			
	Engagement IFC	IFRIC 21	CVAE	Frais d'acquisition	Stock	Contrat ASVEL	Actions propres destinées aux salariés	Autres impacts	Plans AGA	SWAP	CVAE	30/09/2018 Normes françaises
Résultat net des activités poursuivies	(119)	(444)	1		(39)	26			62	(2)		(4 223)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie (a)							(301)		340			3 617
Charge d'impôts (courants et différés)	(41)	(15)	(1)		(18)	14			32	(1)	(333)	(2 332)
Plus ou moins valeurs de cessions d'actifs	(9)											(9)
<i>Sous-total / capacité d'auto-financement avant impôt</i>	(161)	(460)	-		(57)	40	(301)		434	(3)	(333)	(2 948)
Impôts versés	(123)		334						(32)	(45)		133
Variation du besoin en fond de roulement	(1 436)	460			266	(40)				20		(730)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(161)	-	334		209	-	(301)		402	(28)	(333)	(3 544)
Produits des cessions d'actifs immobilisés nets d'impôts	9											9
Acquisitions d'actifs immobilisés	(6 436)											(6 436)
Réductions d'actifs immobilisés financiers	142											142
Variation de périmètre	-											-
Flux nets de trésorerie liés aux investissements	(6 283)											(6 285)
Opérations sur actions propres et AGA	(443)						494		(54)			(2)
Autres impacts	(185)			151				(327)				(243)
Opérations sur instruments financiers	11								(11)			-
Augmentation part des minoritaires	-											-
Nouveaux emprunts	3 000											3 000
Remboursements des emprunts	(5 128)											(5 128)
Variation des autres dettes financières	(99)											(99)
Dividendes versés aux minoritaires	(50)											(50)
Dividendes versés	-											-
Flux nets de trésorerie liés aux financements	119	-	-	151	-	-	494	(327)	(54)	(11)	-	(2 522)
(Diminution)/ augmentation de la trésorerie,												
des équivalents de trésorerie et des découvertes bancaires	(41)	-	334	151	209	-	193	(327)	348	(39)	(333)	(12 352)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découvertes bancaires à l'ouverture							999					31 141
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découvertes bancaires à la clôture							1 493					18 789

* Suite à l'allocation définitive du prix d'acquisition du groupe Olys réalisée dans les 12 mois postérieurs à la date d'acquisition soit au 31 mars 2019, un actif incorporel a été identifié correspondant au contrat avantageux avec Apple qui est amorti sur une durée de 20 ans.



2, rue des Erables

CS21035

69578 Limonest cedex

FRANCE

Tél +33 (0)4 72 52 37 77

Fax +33 (0)4 72 52 37 78

groupe-ldlc.com



au cœur de l'expérience_ **high-tech**